



SM le Roi, Amir Al-Mouminine, adresse un Message aux pèlerins marocains devant se rendre aux Lieux Saints de l'Islam et reçoit à Rabat plusieurs ambassadeurs étrangers

Pages 2-3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10512

Vendredi 16 Mai 2025

Petits agriculteurs, les grands oubliés du Plan Maroc Vert

Engraisser les gros
Laminer les plus méritants
A qui profite le crime ?



Un rapport choc du CESE sur l'agriculture familiale dénonce une politique d'exclusion

Page 5



*A l'occasion du 69^{ème} anniversaire des FAR
SAR le Prince Héritier
Moulay El Hassan préside le
déjeuner offert par SM le Roi*

Page 2

Réunion de l'Institution des
secrétaires régionaux et provinciaux
et session du Conseil national de l'USFP

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, présidera la réunion de l'Institution des secrétaires régionaux et provinciaux prévue ce vendredi au siège central du parti à Rabat à partir de 17 heures.

D'autre part, le Conseil national du parti tiendra, samedi 17 mai à 9 heures au siège central du parti, les travaux de sa session périodique, conformément aux résolutions du Bureau politique du parti arrêtées lors de sa dernière réunion du lundi 21 avril 2025 lors de laquelle, il fut décidé d'organiser la session du Conseil national au cours de la seconde moitié du mois de mai courant. L'ordre du jour de ces travaux se focalisera sur la situation politique actuelle, la situation organisationnelle, le programme d'action et les résolutions et conclusions à la lumière desdits travaux.

SM le Roi reçoit à Rabat plusieurs ambassadeurs étrangers



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a reçu, mercredi au Palais Royal de Rabat, plusieurs ambassadeurs étrangers, venus présenter au Souverain leurs lettres de créance en

tant qu'ambassadeurs plénipotentiaires et extraordinaires de leurs pays dans le Royaume.

Il s'agit de :

-M. Mustafa Ilker Kilic, Ambassadeur de la République de Turquie,

-Mme Isabelle Valois, Ambassadrice du Canada,

-M. Hassan Adoum Bakhit Haggag,

Ambassadeur de la République du Tchad,

-Mme Shakilla Umutooni Kazimbaya,

Ambassadeur de la République du Rwanda,

-M. Khalid Ben Salem Ben Ahmed Bakhalfi,

Ambassadeur du Sultanat d'Oman,

-M. Alberto Alejandro Rodriguez Aspilaga,

Ambassadeur de la République du Chili,

-M. Shahabudeen Bin Adam Shah, Am-

bassadeur de Malaisie,

-M. Sami Bin Abdullah Bin Othman Al-Saleh,

Ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite,

-M. Enrique Ojeda Vila, Ambassadeur du Royaume d'Espagne,

-M. Roberto Victorio Fernández, Am-

bassadeur de la République de Cuba,

-M. Fafre Camara, Ambassadeur de la République du Mali,

-Mme Tessa Katapodis, Ambassadeur de la République Hellénique,

-M. Omar Sherif Abdoelrahman, Am-

bassadeur de la République du Suriname,

-Mme Le kim Quy, Ambassadrice de la République socialiste du Vietnam,

-M. Yoon Yoonjeon, Ambassadeur de la République de Corée.

Cette audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et du Chambellan de Sa Majesté le Roi, Sidi Mohamed El Alaoui.

A l'occasion du 69^{ème} anniversaire des FAR

SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan préside le déjeuner offert par SM le Roi



Sur Ordre de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, que Dieu L'assiste, Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a présidé, mercredi au Cercle Mess Officiers de Rabat, le déjeuner offert par Sa Majesté le Roi, à l'occasion du 69^e anniversaire de la création des Forces Armées Royales (FAR).

A son arrivée, Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a été salué par le Général de Corps d'Armée, Inspecteur Général des Forces Armées Royales et Commandant la Zone Sud, avant de passer en revue un détachement du Bataillon du Quartier Général qui rendait les honneurs, indique un communiqué de l'Etat-Major Général des Forces Armées Royales.

Son Altesse Royale a ensuite été salué par le Chef du Gouvernement, le Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de l'Administration de la Défense Nationale, le Général de Corps d'Armée, Commandant la Gendarmerie Royale, le Général de Brigade, Chef du 3^e Bureau des FAR, le Général de Division Aérienne, Inspecteur des Forces Royales Air,

le Contre-Amiral, Inspecteur de la Marine Royale et le Colonel-Major, Commandant d'Armes Délégué de la Place de Rabat-Salé.

Ont pris part à ce déjeuner, le Chef du Gouvernement, les Présidents des deux Chambres du Parlement, des Conseillers de Sa Majesté le Roi, le premier président de la Cour de cassation, Président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, le Procureur général du Roi près la Cour de cassation, Président du Ministère public, les membres du gouvernement, les présidents des instances constitutionnelles, des membres du Cabinet Royal, les Officiers supérieurs de l'Etat-Major Général des FAR, les Attachés militaires étrangers accrédités à Rabat, et d'autres personnalités civiles et militaires.

Le 69^e anniversaire de la création des FAR a été célébré au niveau des différentes Places d'Armes, Garnisons, Unités et Contingents des FAR, à travers des cérémonies marquées, notamment par la levée des couleurs, la lecture de l'Ordre du Jour adressé par Sa Majesté le Roi aux membres des Forces Armées Royales, et la remise de décorations ainsi que des défilés des troupes.

Message de fidélité et de loyalisme de la Famille des Forces Armées Royales à SM le Roi

La Famille des Forces Armées Royales (FAR) a adressé un message de fidélité et de loyalisme à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, à l'occasion de la célébration, le 14 mai, du 69^e anniversaire de la création des FAR.

Voici la traduction de ce message :

"Louange à Dieu,
Que la paix et la prière soient sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,
Votre Majesté, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales,

Majesté,
À l'occasion de l'avènement du 14 mai, qui coïncide cette année avec la commémoration du soixante-neuvième anniversaire de leur création, les Forces Armées Royales, avec toutes leurs composantes, terrestres, aériennes, navales et Gendarmerie Royale, ont l'insigne honneur d'adresser, avec déférence et considération, à Amir Al-Mouminine, Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, leurs sincères sentiments d'obéissance, de loyalisme, d'estime, de fidélité et de reconnaissance, et d'exprimer leur attachement indéfectible au pacte de la Baïa et au Glorieux Trône Alaouite.

En célébrant l'anniversaire de sa création par Votre auguste Grand-Père, Feu Sa Majesté Mohammed V, que Dieu L'ait en Sa sainte miséricorde, et dans la continuité de la sollicitude dont elle jouissait auprès de Votre vénéré Père, Feu Sa Majesté Hassan II, que Dieu ait son âme, la Famille des FAR exprime son immense joie de faire part à Votre Auguste Personne de sa fierté pour la Haute Sollicitude et la Haute Bienveillance dont Votre Majesté L'entoure.

Majesté,
L'ensemble des composantes des Forces Armées Royales, Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang, ont l'insigne honneur d'exprimer, avec déférence et considération, leur pleine mobilisation derrière leur Chef Suprême, faisant part de leur profonde gratitude et de leur immense fierté pour Votre Sage conduite, guidées en cela par Vos Hautes Orientations et Instructions visant le renforcement des capacités et compétences des FAR, ainsi que de leur préparation en vue de s'acquitter de leurs missions et devoirs au service de la Patrie et de la défense de ses frontières, en faisant montre d'une grande compétence et d'une vigilance permanente.

Puisse Dieu perpétuer la gloire de Votre Majesté, guider Vos pas, Vous préserver en tant que recours et rempart infranchissable et en tant que source d'inspiration pour cette Nation, sur la voie de son progrès et de sa prospérité, et Vous accorder longue vie.

Que le Très-Haut comble Votre Majesté en les Personnes de Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et de l'ensemble des membres de l'illustre Famille Royale.

Dieu l'Audient, exauce les vœux de ceux qui L'implorent.
Wa Assalamou Ala Makamikoum Al Aali Billah".

SM le Roi, Amir Al-Mouminine, adresse un message aux pèlerins marocains devant se rendre aux Lieux Saints de l'Islam

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, que Dieu L'assiste, a adressé un message aux pèlerins marocains devant se rendre aux Lieux Saints de l'Islam au titre de l'année 1446H.

Voici le texte intégral du Message Royal dont lecture a été donnée par le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq, à l'occasion du départ du premier contingent des pèlerins, mercredi de l'aéroport de Rabat-Salé :

"Louange à Dieu.
Paix et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Nos pèlerins bénis,
Que Dieu vous protège et vous garde,
Assalamou alaïkoum wa rahmatoullahi wa barakatouh,

Il Nous plaît d'adresser ce message au premier contingent de Nos pèlerins bénis, hommes et femmes et, au-delà, au reste de la communauté des pèlerins, pour vous féliciter chaleureusement de la chance d'accomplir le rite du pèlerinage au titre de la saison en cours, comblés que vous êtes de la grâce du Seigneur. Vos sentiments sont nos Nôtres en ce moment où vous avez tant à cœur de vous rendre aux Lieux Saints, notamment pour vous recueillir sur la tombe immaculée de notre Prophète, Notre Aïeul, paix et prières sur Lui. Aussi, Nous implorons le Très-Haut d'agréer votre pèlerinage, d'exaucer vos prières, de vous couvrir de Ses grâces et de vous assurer un retour paisible à votre pays, sains et saufs. Il est Celui qui entend et exauce les prières.

Nos pèlerins bénis,
Nous nous adressons à vous en vertu de la charge suprême qui Nous est assignée par Dieu en Notre qualité d'Amir-Al-Mouminine. De fait, Nous veillons à la protection des dogmes de l'Islam et Nous nous attachons plus particulièrement à ce que les croyants et les croyantes puissent s'acquitter de leurs devoirs cultuels, surtout lorsqu'il s'agit d'un pilier majeur de l'Islam comme le pèlerinage. Dieu soit loué, Nous avons rendu cela possible grâce aux Instructions que Nous avons données à Notre ministre des Habous et des Affaires islamiques pour assurer une bonne prise en charge des aspects organisationnels et logistiques de ce rite, ainsi que de ceux liés à la mise à niveau religieuse et à la sensibilisation spirituelle des pèlerins. Outre les préparatifs au voyage et au séjour, et pour une bonne exécution des obligations cultuelles y afférentes, conformément aux règles définies dans le Coran et la Sunna, le pèlerinage nécessite un bon entraînement spirituel. Cette responsabilité incombe à chacune et à chacun d'entre vous car nul ne peut le faire à votre place. Pour y arriver et tendre en permanence vers la finalité ultime de ce rite, il n'y a d'autre choix pour vous que de vous armer de patience et de recueillement dans l'invocation constante du Seigneur.

Tâchez donc, que Dieu vous garde, pendant votre séjour aux Lieux Saints, où vous vous acquitterez de cette obligation, avec tous ses éléments constitutifs, rituels obligatoires et dévotions surérogatoires, de consacrer chaque instant de votre temps précieux à invoquer sans cesse le nom de Dieu, à solliciter continuellement le pardon divin. C'est à ce prix que vous obtiendrez la récompense promise par Dieu aux Croyants en échange d'un pèlerinage dûment accompli, comme énoncé dans le Hadith du Prophète, paix et salut sur lui : "Le pèlerinage agréé n'a de récompense que le Paradis".



Nos pèlerins bénis,
Maintenant que vous avez été exhortés à vous appliquer dans l'invocation constante de Dieu tout au long de l'entreprise du Hajj et à l'occasion de chaque talbya que vous prononcerez ainsi : « Me voici ô mon Dieu me voici », vous devez garder à l'esprit que Notre souci permanent de préserver les symboles sacrés de la religion est doublé de Notre constance à préserver notre identité nationale et plus particulièrement les valeurs morales qui lui sont inhérentes. Il vous appartient donc d'incarner les valeurs sublimes de l'Islam que sont la fraternité sincère, la tolérance absolue, la patience dans la bienveillance et la solidarité agissante conformément à la parole de Dieu le Très-Haut : "Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin doit s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de disputes pendant le pèlerinage. Dieu connaît le bien que vous faites. Emportez des provisions de voyage, mais la meilleure provision est la crainte révérencielle de Dieu. Ô vous les hommes doués d'intelligence, craignez-moi".

Nos pèlerins bénis,
Ainsi que vous le savez, que Dieu vous garde, le pèlerinage, avec ses rituels, ses stations et la visite de ses Lieux-Saints, requiert une bonne connaissance des fondements, obligations et autres règles canoniques y afférentes. Par ailleurs, vous devez de respecter les orientations et les dispositions prises par le ministère des Habous et des Affaires islamiques pour vous assurer un confort optimal pendant votre séjour et lors de vos déplacements, de sorte que vous puissiez accomplir vos rites dans les meilleures conditions. Pour cela, le ministère a dépêché aux Lieux Saints des équipes de cadres pluridisciplinaires pour vous accompagner à l'aller comme au retour. Il s'agit d'oulémas, de mourchidines et de mourchidates, de médecins et d'infirmiers, hommes et femmes, mandatés pour veiller à votre bonne santé, ainsi que des administrateurs chargés de fournir à nos pèlerins tous les services dont ils ont besoin pendant toute la période de leur séjour.

Dans le même ordre d'idées, vous avez sans doute conscience que le pèlerinage aux Lieux Saints requiert de votre part le strict respect des dispositions organisationnelles adoptées par les

autorités compétentes au Royaume d'Arabie Saoudite frère pour réserver aux hôtes du Seigneur un bon accueil, dans des conditions idéales de quiétude, de sorte que la saison du pèlerinage puisse se dérouler dans un climat empreint d'ordre, de discipline, de paix et de sécurité, conformément aux hautes directives de Notre très cher et bienveillant Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Salmane Ibn Abdulaziz, Souverain du Royaume d'Arabie Saoudite. Puisse Dieu lui accorder santé et longue vie, et le combler en la personne de Son Altesse Royale, Notre très cher et noble Frère, le prince héritier Mohammed Ben Salmane, président du Conseil des ministres, que Dieu le garde et lui accorde longue vie. A cet égard, Nous tenons à exprimer tout le prix que Nous attachons aux relations fraternelles qui lient Nos Royaumes et Nos peuples frères.

De plus, Nous devons vous rappeler l'impératif qui vous incombe d'incarner pendant la saison du pèlerinage les valeurs sublimes de l'Islam que sont la droiture, la prévenance et la bienveillance envers autrui, la solidarité et la manifestation d'une foi sincère envers Dieu, Seigneur des univers. Il vous appartient aussi d'être les dignes représentants de votre pays, le Maroc, et de sa civilisation séculaire, fièrement portée par vos ancêtres tout au long de l'Histoire. Une civilisation fondée sur l'unité, la symbiose et l'attachement aux constantes nationales et aux symboles sacrés, marqués au sceau du juste milieu et de l'unité doctrinale. Soyez donc de bons ambassadeurs de votre pays en donnant de lui l'image radieuse qui est la sienne, et sachez que ce sont ces constances et ces valeurs immuables qui ont assuré sécurité et stabilité à notre pays et qui lui ont permis de poursuivre, sous Notre conduite éclairée, ses marches victorieuses vers plus de progrès et de prospérité.

En ces lieux solennels comme dans d'autres sanctuaires que vous visiterez, notamment durant l'arrêt au mont Arafat, n'oubliez pas le devoir qui vous incombe d'élever les plus ferventes prières pour Votre Roi, qui veille sur votre sécurité et votre bien-être, et qui œuvre pour la préservation de l'unité de votre pays. Priez pour que le Tout-Puissant Nous assiste continuellement, Nous accorde un succès constant dans Notre action, et perpétue sur Nous les bienfaits de la santé ainsi

que sur l'ensemble de Notre Famille Chérifienne. Implorez aussi Dieu le Très-Haut de nous combler en la personne de Notre Prince Héritier, Son Altesse Royale le Prince Moulay El Hassan, de couvrir de Sa divine miséricorde Notre Auguste Grand-Père et Notre Vénéré Père, feus Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu ait leur âme, d'entourer Notre pays de Sa bienveillante sollicitude et de Sa divine protection.

Nos pèlerins bénis,
Il ne fait aucun doute que votre souhait le plus ardent est de travailler lors de ce rassemblement solennel à vivre des moments de ferveur spirituelle, plus particulièrement lors de la visite qui vous conduira à la Sainte Mosquée du Prophète, à Médine, pour vous recueillir avec toute la déférence due au meilleur parmi les hommes, Sceau des Prophètes et des Messagers, Notre Ancêtre, paix et salut sur lui.

En ce moment solennel, comportez-vous dignement sur ce lieu sacré, en vous recueillant intensément et en élevant de ferventes prières à la mémoire du Prophète qui incarne la miséricorde offerte par Dieu à l'univers, et qui est porteur d'un message rempli de bienfaits pour l'humanité tout entière. Puissez-vous accéder ainsi à la promesse faite par Dieu à quiconque prie pour le Prophète, comme annoncé dans le saint-hadith : "Pour chaque prière qui m'est dédiée, Dieu en offre dix à son auteur".

A chaque sanctuaire que vous visiterez et à chaque moment sincère de profonde spiritualité que vous vivrez, n'oubliez pas d'élever les plus bienveillantes prières pour Votre Roi, qui veille sur votre sécurité et votre bien-être, et qui œuvre pour la préservation de l'unité, de la souveraineté et de la dignité de votre pays, afin qu'il accède à la position qui lui échoit dans son environnement régional et au sein du monde islamique.

Pour conclure, Nous renouvelons pour vous, Nos pèlerins bénis, hommes et femmes, Nos prières afin que Dieu agréé votre hajj et vous récompense amplement pour vos dévotions, et afin que vous rentriez chez vous sains et saufs et comblés de la rétribution divine.

Dieu est omnipotent et digne d'exaucer les prières.

Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi warabakatouhou".

Pour un discours politique qui respecte l'intelligence des Marocains



Ces derniers mois, un flot d'analyses complaisantes a envahi l'espace médiatique. Leur ligne éditoriale est claire: reproduire fidèlement le récit de l'exécutif, présenter sa version comme unique vérité et marginaliser toute voix discordante.

Une crise sociale étouffée par le narratif officiel

La crise sociale ? Minimisée. Le mécontentement populaire ? Passé sous silence. L'opposition ? Dépeinte comme confuse et inutile. Ces discours ne posent jamais les vraies questions : où va le pays ? Qui est responsable de l'impasse actuelle ? Pourquoi l'appareil d'Etat semble si déconnecté des souffrances réelles des citoyens ?

Or, ce que vivent les Marocains est incontestable. Le chômage touche de larges franges de la jeunesse. Les prix s'envolent, la dette s'alourdit, et la classe moyenne s'effondre. Le pacte social, autrefois cimenté par des services publics protecteurs, se fissure. L'école publique décline, la santé est en crise, et le logement reste inaccessible pour des milliers de familles. Même au sein de la majorité gouvernementale, des voix commencent à exprimer – timidement – leur inquiétude. Pourtant, certains continuent de célébrer des « succès » imaginaires, loin de la réalité vécue.

Le contrôle démocratique n'est pas un luxe

Dans ce climat tendu, deux types de discours médiatiques s'affrontent. Le

premier, marginal mais bruyant, adopte une posture systématiquement négative vis-à-vis du Maroc. Il ne voit que noir. Il dénigre les acquis, et passe sous silence tout ce qui a été entrepris en termes de développement dans un certain nombre de secteurs. Cette ingratitude, souvent motivée par des agendas personnels ou idéologiques, contribue à brouiller le débat démocratique. Le second discours, majoritaire et salubre, est porté par des journalistes engagés, lucides, qui assument leur devoir critique. Ils questionnent, dénoncent, mais toujours dans le respect du pays et des institutions. Ils ne cherchent pas le bruit, mais la vérité.

C'est dans cet esprit que l'Union socialiste a défendu l'activation d'un mécanisme fondamental : la motion de censure. Contrairement à ce que certains insinuent, il ne s'agit pas d'un coup politique, mais d'un acte démocratique. Dans toutes les grandes démocraties, contrôler l'action du gouvernement est une pratique normale, saine, nécessaire. En Espagne, en France, en Allemagne, personne ne s'offusque lorsqu'un Parlement interpelle le pouvoir exécutif. Pourquoi devrait-il en être autrement au Maroc ?

Ce qui importe aujourd'hui, ce n'est pas tant qui porte la motion, mais ce qu'elle représente. Le citoyen marocain n'est pas dupe. Il connaît les partis, leur parcours, leurs divergences. Mais il attend autre chose : de la clarté, de la cohérence, de l'audace. Ce que l'Union socialiste défend à travers cette initiative, c'est une voix. La voix du travailleur épuisé par le coût de la vie. La voix

de la mère incapable d'acheter les médicaments pour son enfant. La voix du jeune qui ne croit plus aux promesses vides.

Un combat pour la dignité, une promesse de clarté

Notre engagement ne date pas d'hier. Ce n'est pas une posture. C'est un héritage. Une histoire faite de combats, de sacrifices, de fidélité aux principes de justice sociale et de progrès démocratique. A l'approche des élections de 2026, ce cap doit être renforcé. L'Union socialiste ne se contente pas de dénoncer. Elle se prépare. Elle se structure. Elle reconstruit une parole politique enracinée dans les attentes populaires. Car notre ambition n'est pas de revenir au pouvoir pour gouverner comme avant. Notre ambition, c'est de gouverner autrement : au service du peuple, avec le peuple.

La diversité de l'opposition ne doit pas être un obstacle, mais une richesse. Nos différences idéologiques ne nous empêchent pas de partager un même constat : le pays ne peut plus continuer ainsi. Trop de promesses non tenues. Trop de silences complices. Trop de citoyens abandonnés. Il est temps de rompre avec la résignation. D'opposer à l'arrogance du pouvoir une coalition démocratique unie, forte, et déterminée à remettre l'humain au cœur des politiques publiques.

Le Conseil national de notre parti aura, dans les prochains jours, une responsabilité majeure : définir les grandes

lignes de notre action pour la période à venir. Ce ne sera pas un exercice routinier. Ce sera un moment de vérité. Une occasion de clarifier notre ligne, d'ouvrir nos portes aux forces vives du pays, et de réaffirmer notre engagement indéfectible pour un Maroc plus juste, plus solidaire, plus démocratique.

Car, au fond, la question est simple : voulons-nous une Constitution vivante, ou un texte qu'on brandit seulement quand cela arrange le pouvoir ? Acceptons-nous le débat démocratique, ou le redoutons-nous parce qu'il dérange ?

L'Union socialiste répond sans détour : nous choisissons la vérité. Nous choisissons le courage. Nous choisissons le peuple. Parce que le changement ne viendra pas des élites seules. Il viendra du peuple. Il viendra de chaque citoyen conscient, libre, et déterminé à reprendre sa place dans l'histoire. Le Maroc mérite mieux que le silence. Il mérite une parole libre. Et des actes à la hauteur de ses espérances.

Par Mohamed Assouali
Membre de la Commission nationale d'arbitrage et d'éthique de l'USFP



Petits agriculteurs, les grands oubliés du Plan Maroc Vert

Engraisser les gros Laminer les plus méritants A qui profite le crime ?



L'agriculture marocaine, au lieu de bâtir la résilience, a nourri la vulnérabilité.

Au Maroc, la terre n'est pas seulement une ressource : elle est une promesse. Une promesse de vie, de dignité, de stabilité. Pourtant, depuis deux décennies, cette promesse s'est vue confisquée, redessinée, et trop souvent piétinée. Le dernier rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) vient mettre des mots nets et tranchants sur une fracture agricole devenue abyssale. Ce n'est pas un rapport technique de plus : c'est un électrochoc.

Car derrière les chiffres froids, ce sont des vies rurales qu'on découvre effacées des priorités. Une majorité d'agriculteurs, pourtant essentiels à l'équilibre alimentaire du pays, a été marginalisée, voire sacrifiée, au profit d'un modèle concentré entre les mains d'une minorité ultrafavorisée. Le Plan Maroc Vert, lancé en 2008 avec faste et promesses d'urgence, se révèle, 17 ans plus tard, comme l'une des erreurs stratégiques majeures de la politique agricole nationale.

Ce que dit ce rapport, sans détour, c'est que l'agriculture familiale de petite et moyenne taille — celle qui fait vivre des millions de Marocains, celle qui maintient en vie les souks, les villages, les traditions, les savoir-faire — n'a jamais été la priorité. Elle a été reléguée à la périphérie d'un développement agricole pensé pour l'export, pour les grandes exploitations, pour un prétendu rendement et non pour la résilience.

En creux, une autre vérité émerge : le Plan Maroc Vert, avec ses 113 milliards de dirhams d'investissement public, n'a jamais été vert pour tout le monde.

La confiscation des ressources Un scandale structuré

Le constat est saisissant. Trois pour cent des exploitants — ceux qui possèdent plus de 50 hectares — ont capté à eux seuls 99 milliards de dirhams. C'est presque l'intégralité de l'effort national. Le reste ? Moins de 15 milliards, répartis sur les petits et moyens agriculteurs, soit les 97% restants.

Ce déséquilibre n'est pas seulement moralement inacceptable ; il est économiquement absurde. Car ces petits agriculteurs, avec leurs lopins de moins de cinq hectares, représentent 70 % du tissu agricole national. Ce sont eux qui nourrissent les marchés hebdomadaires, qui assurent l'autosuffisance alimentaire de nombreuses familles rurales, qui emploient près de la moitié de la main-d'œuvre agricole du pays.

Et pourtant, ils ont été exclus de l'accès aux financements, marginalisés par les institutions de financement, laissés à la merci d'une Mamda (Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances) devenue inatteignable pour eux. Résultat : une part infime du financement leur a été consacrée depuis 2008. Pendant ce temps, les grands exploitants pompent les nappes phréatiques, bétonnent les systèmes d'irrigation et produisent pour les marchés étrangers.

Ce déséquilibre est d'autant plus choquant qu'il s'appuie sur une architecture institutionnelle validée et planifiée. Le Plan Maroc Vert n'a pas été une dérive improvisée, mais bien une stratégie assumée, qui a réorienté les priorités de la politique agricole en faveur d'une agriculture de rente, au détriment d'une agriculture de subsistance.

Le grand gâchis de la réforme agricole

Avant le Plan Maroc Vert, une autre vision existait. En 1999, une stratégie sobre mais ambitieuse avait été adoptée, axée sur le développement des zones dites "bour", ces terres non irriguées, essentiellement exploitées par les petits paysans. Elle visait une modernisation progressive, équitable, tenant compte des contraintes naturelles et sociales du pays. Ce Plan devait s'étendre jusqu'en 2020.

Mais entre 2007 et 2008, changement brutal de cap. Le Maroc adopte une logique productiviste, inspirée de modèles d'agrobusiness internationaux. L'objectif ? Faire de l'agriculture un moteur de croissance, un levier pour les exportations, un vivier d'investissements privés. Sur le papier, cela pouvait séduire. Dans les faits, cela a

fracturé l'écosystème agricole.

Les résultats sont aujourd'hui là, implacables. Les petits agriculteurs n'ont jamais intégré les chaînes de valeur promises. Ils subissent la spéculation, l'inflation, les aléas climatiques, sans filet de sécurité. Pire encore : leurs pratiques pourtant plus respectueuses des écosystèmes, plus résilientes face aux sécheresses, plus en phase avec les équilibres territoriaux et la régénération des sols, ont été ignorées, voire disqualifiées, par les politiques publiques dominantes. Là où les grandes exploitations ont industrialisé leurs processus au mépris de la durabilité, les petites fermes, souvent familiales, ont poursuivi — dans l'ombre et sans reconnaissance — un travail de préservation du vivant : diversité des semences, culture pluviale, rotation raisonnée des sols, économies d'eau. Ces gestes, qui relèvent d'un bon sens hérité et transmis, constituent aujourd'hui les fondements mêmes de l'agriculture de demain.

Mais cet avenir, le Plan Maroc Vert ne l'a pas envisagé. A la place, il a accéléré l'hyperconcentration des ressources et des aides dans les mains de quelques-uns, au point que l'agriculture dite « moderne » a fini par étouffer la paysannerie vivrière. Plus grave encore : cette modernité n'a pas créé l'emploi promis. Le rapport le démontre : près de 50% des travailleurs agricoles sont employés sur des micro-parcelles de moins de 3 hectares, souvent au sein même de leur famille, sans contrat, sans couverture sociale, sans perspectives. De quel emploi durable s'agit-il alors, dans les bilans flatteurs du Plan Maroc Vert ? Et surtout, au bénéfice de qui ?

Cette injustice n'est pas seulement une aberration sociale, elle devient un frein structurel à l'ambition agricole du pays. Car une agriculture qui marginalise sa base paysanne est une agriculture instable, vulnérable aux chocs exogènes, incapable d'assurer une souveraineté alimentaire nationale. Loin des salons internationaux, la réalité est brutale : la sécurité alimentaire au Maroc repose encore, et toujours, sur ces petits agriculteurs, que le système n'intègre pas, que les banques n'accompagnent pas, que les politiques n'écoulent pas.

Il suffit de s'attarder sur les disparités criantes révélées par les données du CESE. Alors que les 3% de grands agriculteurs captent 32% de la valeur ajoutée agricole nationale, les 70% de petits agriculteurs produisent 29%, avec un quart des terres seulement. Ce n'est pas une question d'efficacité. C'est une question de verrouillage de l'accès aux ressources : terres, eau, financement, commercialisation. Les chaînes de valeur, tant vantées par les discours officiels, fonctionnent comme des chaînes de blocage pour ceux qui n'ont ni capital ni relais politiques.

Et si le rapport du CESE est si fort, si percutant, c'est parce qu'il nomme enfin cette réalité : les politiques agricoles ont trahi l'idéal d'inclusion. Elles ont confondu performance avec concentration, compétitivité avec exclusion. Le mot "familial", pourtant central dans le tissu agricole marocain, a été vidé de sa substance, remplacé par des indicateurs financiers qui masquent la détresse des campagnes.

A cette trahison s'ajoute une menace silencieuse, celle de la dégradation écologique. Tandis que les grandes exploitations intensives puisent sans relâche dans les nappes phréatiques pour satisfaire des contrats à l'export, les terres se dessèchent, les aquifères s'effondrent, les rendements des petits s'effritent. Ceux qui ne peuvent irriguer à grand renfort de pompes motorisées assistent, impuissants, à la lente agonie de leurs cultures. L'agriculture marocaine, au lieu de bâtir la résilience, a nourri la vulnérabilité.

Et pourtant, l'espoir n'est pas mort. Ce même rapport trace les contours d'un sursaut possible. Il appelle à une revalorisation de l'agriculture familiale, à une reconnaissance de ses fonctions économiques, sociales, écologiques. Il propose de rompre avec une approche exclusivement productiviste, pour favoriser un développement territorial équilibré, adapté aux réalités locales. Il plaide pour une politique agricole qui ne se contente plus de soutenir ce qui brille, mais qui investit là où la vie est fragile, mais fertile.

Il faut, pour cela, un changement de paradigme. Repenser le rôle des institutions de financement rural pour qu'elles deviennent enfin des moteurs d'inclusion. Réformer l'assurance agricole, pour que les plus exposés ne soient plus les moins protégés. Développer les marchés de proximité, au lieu de tout miser sur l'export. Moderniser, certes, mais avec et pour les petits exploitants, et non contre eux.

Ce que le CESE propose n'est ni utopique ni théorique. C'est une vision ancrée dans le réel. Une vision qui invite à écouter ceux qu'on a trop longtemps ignorés. Une vision qui rappelle qu'un pays qui tourne le dos à ses paysans est un pays qui creuse sa propre instabilité. Ce que le CESE suggère dans ses recommandations, c'est donc une architecture cohérente, multidimensionnelle, où la production agricole est intégrée à l'éducation, à la santé, à la mobilité et à la justice territoriale. Autrement dit, un changement de cap fondamental.

A la veille de nouvelles échéances politiques, cette interpellation mérite d'être entendue au plus haut niveau. Car ce n'est pas seulement d'agriculture qu'il s'agit, mais de justice. De cohésion. De souveraineté. Et surtout, d'un avenir qu'il faut cesser de remettre entre les mains d'une minorité, pour enfin le reconstruire avec ceux qui nourrissent, qui cultivent, qui tiennent la terre, et qui, en silence, maintiennent le pays debout.

Mehdi Ouassat



34^{ème} Sommet arabe à Bagdad

Réunion de délégués et de hauts fonctionnaires en prélude à la réunion préparatoire des ministres des Affaires étrangères

Les travaux d'une réunion de délégués et de hauts responsables ont débuté, mercredi à Bagdad, en prélude à la réunion préparatoire des ministres des Affaires étrangères à la 34^e session ordinaire du Sommet arabe, avec la participation de délégations de pays arabes, dont le Maroc.

Le Maroc est représenté à cette réunion par une délégation conduite par l'ambassadeur du Royaume au Caire et

son représentant permanent auprès de la Ligue arabe, Mohamed Ait Ouali, et comprenant notamment le chef de division des organisations arabes et islamiques au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Abdelali El Jahid, et le représentant permanent adjoint du Royaume auprès de la Ligue arabe, Hicham Ould Essallay.

5^{ème} modèle de simulation du Sommet international de l'enfance pour Al-Qods

Le rôle pionnier du Maroc dans la défense de la cause palestinienne mis en exergue

Les participants à la 5^{ème} édition du modèle de simulation du Sommet international de l'enfance pour Al-Qods ont mis en exergue, mercredi à Rabat, le rôle pionnier du Maroc dans la défense de la cause palestinienne, en particulier à travers le soutien aux droits des enfants au développement et à une vie digne.

Lors de cette rencontre, organisée les 13 et 14 mai par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif en collaboration avec l'Académie du Royaume du Maroc et avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, sous le thème "Pour les enfants de la Palestine : Pas d'alternatives à la paix", les intervenants ont passé en revue les efforts déployés par l'Agence en vue de protéger la Ville Sainte et préserver sa mémoire historique et civilisationnelle, en tant que patrimoine commun de l'humanité.

À cet égard, le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salem Cherkaoui, a souligné la place prépondérante de ce modèle de simulation dans l'action de l'Agence, une initiative qui bénéficie de la Haute sollicitude de SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, qui accorde une attention particulière aux enfants palestiniens dans leur pays, en plus des autres catégories du peuple palestinien, et veille à leur réserver un accueil généreux chaque fois qu'ils se rendent au Maroc lors des colonies de vacances.

Cette 5^{ème} édition se déroule "dans des circonstances exceptionnelles, face auxquelles l'Agence mobilise l'ensemble de ses moyens pour apporter toute l'aide possible aux Palestiniens et à leurs institutions", a-t-il relevé.

Après avoir mis la lumière sur les programmes de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif dédiés à l'enfance, M. Cherkaoui a indiqué que "les enfants participant à cette édition n'ont qu'un seul espoir, celui de voir l'ensemble des enfants palestiniens mener une vie normale et en sécurité sur leur terre".

De son côté, le ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Mohamed Saad Berrada, a mis l'accent sur l'importance particulière que SM le Roi Mohammed VI accorde à la cause palestinienne, suivant une vision éclairée qui s'articule autour de deux axes, l'action politique et diplomatique, d'une part, et



l'action humanitaire et de terrain, menée par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif.

Dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Houssine Kodad, le ministre a rappelé que le Maroc "n'a eu cesse de soutenir toutes les initiatives à même de permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits légitimes, ainsi que de défendre la paix dans la région".

Il a également salué les rôles importants que joue l'Agence en matière de promotion de l'éducation dans la ville sainte, à travers un ensemble de programmes et initiatives, citant, à cet égard, le concours "Couleurs d'Al-Qods", organisé en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale avec pour objectif de renforcer l'attachement des apprenants à leur ville d'Al-Qods Acharif par le biais de l'art du dessin.

Pour sa part, la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Naima Ben Yahia, a mis en avant le rôle central que joue le Comité Al-Qods, présidé par SM le Roi Mohammed VI, qui a fait de la cause palestinienne une priorité

diplomatique et humanitaire du Royaume du Maroc.

La ministre a souligné, dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Adil Ghamarte, que le Souverain a toujours soutenu une approche pratique, continue et réaliste, conjuguant l'appui politique et diplomatique constant aux interventions sociales et de terrain directes, destinées à toutes les catégories des habitants d'Al-Qods, en particulier les femmes et les enfants.

Cette vision Royale s'est distinguée par l'importance accordée à la préservation du cachet civilisationnel, religieux et historique de la Ville Sainte et de la présence des habitants sur leur terre, et ce à travers le financement de projets concrets dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'habitat, de la culture et de la protection sociale, en sus de consacrer l'action de l'Agence en tant qu'outil efficace et professionnel de solidarité pratique qui met l'être humain au centre de ses priorités, a-t-elle ajouté.

D'autre part, Mme Ben Yahia a mis la lumière sur les efforts déployés par le mi-

nistère, notamment les programmes et initiatives ciblant la protection de l'enfance palestinienne, le soutien à la famille, l'autonomisation des femmes et la généralisation de l'accès aux services de soutien social, dans le cadre de sa coopération avec l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif.

Cet événement constitue un exercice annuel qui réunit des enfants de diverses nationalités et des enfants palestiniens âgés de 11 à 14 ans, autour d'activités éducatives et ludiques et de sessions de dialogue sur la situation de l'enfance palestinienne.

Lors de cette initiative, lancée il y a cinq ans, l'Agence invite des enfants de différentes nationalités, notamment des enfants de membres du cercle diplomatique arabe et musulman accrédité à Rabat et des élèves de nationalités étrangères dans les écoles publiques et privées, qui rejoignent des enfants marocains et palestiniens pour participer à ce modèle de simulation du Sommet international de l'enfance pour Al-Qods, afin de mieux se connaître et de dialoguer autour de thématiques d'actualité.

En exécution des Hautes Instructions Royales

Participation du Maroc à la Conférence ministérielle des Nations unies sur le maintien de la paix



En exécution des Hautes Instructions Royales, une délégation marocaine, conduite par le Général de Brigade Naoufal Rais-souni, Directeur d'Administration centrale et Chef du Cabinet de l'Administration de la défense nationale, a pris part à la conférence ministérielle sur le maintien de la paix à Berlin, les 13-14 mai 2025.

La délégation était composée de l'ambassadrice de Sa Majesté le Roi à Berlin,

Zohour Alaoui, du Colonel-Major Chakib Rais, du 3ème Bureau de l'EMG des FAR, de Driss El Aoufir, du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, et de Taoufik M'Hamdi de l'Administration de la défense nationale.

Cette participation a permis de dresser le bilan des avancées accomplies depuis la dernière réunion des ministres de la Défense sur le maintien de la paix des Nations

unies, qui s'était tenue à Accra, au Ghana, en 2023, indique un communiqué de l'Administration de la défense nationale.

Cette conférence ministérielle des Nations unies sur le maintien de la paix 2025 a constitué un forum de haut niveau, consacré à l'avenir des opérations de paix. Elle a offert aux Etats membres l'opportunité d'exprimer et d'affirmer leur soutien politique en faveur du maintien de la paix.

Ce rendez-vous international a égale-

ment permis aux délégations d'annoncer des engagements concrets pour combler les lacunes capacitaires et adapter les missions aux défis actuels ainsi qu'aux nouvelles réalités, en accord avec les orientations du guide d'engagement.

Dans sa déclaration officielle, le chef de la délégation marocaine a rappelé que le Royaume participe activement depuis près de 65 ans aux opérations de maintien de la paix des Nations unies. A cette occasion, le Maroc a réaffirmé son engagement et a partagé plusieurs recommandations concrètes fondées sur son expérience.

Le représentant du Royaume du Maroc a notamment appelé à l'élaboration de mandats réalistes, adaptés aux réalités du terrain. Il a insisté sur l'importance d'une formation pré-déploiement efficace, citant la création à Benslimane d'un Centre d'excellence dédié à la formation au maintien de la paix.

Il a aussi mis l'accent sur la nécessité de mieux anticiper les sorties de crise grâce à des solutions politiques durables et pragmatiques, tout en soulignant que la sécurité des casques bleus constitue aujourd'hui un enjeu majeur. Enfin, il a alerté sur les dangers que représentent la désinformation et les discours de haine, susceptibles de nuire gravement à l'action des forces onusiennes sur le terrain.

Pour conclure, le représentant marocain a tenu à saluer l'engagement constant de l'Allemagne en faveur de la paix et de la sécurité internationales. Il a souligné que ce genre de rassemblement est essentiel pour renforcer les partenariats multilatéraux et bâtir un avenir où la paix ne constitue plus une exception, mais bien une norme.

La responsabilité du notaire est cruciale en matière de sécurisation des transactions contractuelles

La responsabilité du notaire en matière de sécurisation des transactions et de conformité juridique a été mise en évidence, mercredi à Rabat, lors d'un panel placé sous le thème "Le rôle du notaire en faveur de la sécurité contractuelle".

Les intervenants ont souligné le rôle de premier plan du notaire en tant que garant de la transparence et de la légalité des actes notariés dans divers domaines juridiques, lors de cette rencontre organisée dans le cadre de la célébration du Centenaire du Notariat marocain.

A cette occasion, la cheffe de la division de la promotion immobilière par intérim au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la ville, Imane Hanzaz, a mis en avant l'importance du notaire dans l'accompagnement des programmes publics, notamment dans le cadre du programme d'aide directe au logement.

Les notaires, a-t-elle poursuivi, ont joué un rôle important afin que ces aides parviennent dans les délais impartis à leurs bénéficiaires, qui ont atteint le nombre de 47.000 avec une participation notable des Marocains résidant à l'étranger.

Elle a, dans ce sens, fait savoir que près de 1.200 notaires ont participé à la mise en place de ce programme, soulignant leur contribution significative à la mise en œuvre de la politique de logement du Royaume.

Elle a aussi mis en avant le rôle de la plateforme réservée aux notaires "Tawtik", qui a permis de réduire les délais de traitement et d'améliorer la transparence des opérations, précisant que le travail du notaire est essentiel pour assurer la conformité des transactions et permettre une gestion fluide des dossiers.

Pour sa part, Amin Fayçal Benjelloun, notaire à Casablanca, a mis en exergue le rôle du notaire dans le domaine du Droit de la famille, affirmant que le notaire est un acteur clé dans la gestion des questions de mariage et de succession.

M. Benjelloun a rappelé les réformes adoptées par le Maroc en la matière, notant à cet égard, la fonction de premier plan du notaire dans la prévention des conflits et la garantie d'actes notariés clairs et sûrs.

Il a également souligné l'importance pour les notaires de maîtriser le droit international privé et les conventions inter-

nationales dans les domaines de successions et de donations, afin de répondre aux besoins croissants des Marocains du monde.

Abordant la problématique de blanchiment d'argent, la professeure universitaire à la faculté de droit de Settat, Ouafae Salhi, a mis l'accent sur le devoir qui incombe aux notaires en matière de prévention et de détection des opérations suspectes.

En vertu des lois marocaines, les notaires sont tenus de signaler toute opération douteuse, même après la réalisation de l'acte, a-t-elle relevé à cet égard, ajoutant que les notaires sont appelés à veiller à la conformité juridique des opérations tout en respectant les normes internationales en matière de lutte contre les crimes financiers.

Elle a, en outre, insisté sur le rôle indispensable du notaire dans le système juridique marocain pour lutter contre le blanchiment d'argent afin de garantir la sécurité juridique des opérations.

A l'occasion du centenaire du Notariat marocain (1925-2025), le Conseil national de l'Ordre des notaires du Maroc (CNONM) a organisé, mardi et mercredi

à Rabat, une rencontre placée sous le thème "100 ans du Notariat... l'encre qui préserve les droits, et le sceau qui bâtit la confiance pour l'avenir".

Initié en collaboration avec le ministère de la Justice, ce rendez-vous a rassemblé plus de 500 participants, parmi lesquels des notaires marocains et étrangers, des magistrats, des universitaires, des représentants institutionnels ainsi que des experts du droit à l'échelle nationale et internationale.

En marge de cette rencontre, un protocole de coopération et d'échange a été signé entre le CNONM et la Chambre nationale des notaires du Togo dans l'objectif de renforcer la coopération dans les domaines liés aux nouvelles technologies, à la lutte contre la falsification des documents et à la formation.

L'événement met à l'honneur un siècle de contribution du Notariat à la stabilité juridique, à la sécurisation des transactions, à l'amélioration et la moralisation du climat des affaires, ainsi qu'au renforcement de l'attractivité des investissements, dans une dynamique continue de modernisation et de transformation numérique.

Commémoration du triste anniversaire du 16 mai

Pour l'OMRTE, il est temps de classer le front polissario comme une organisation terroriste



En ce jour douloureux, les Marocains commémorent le tragique 16 mai, une date qui a laissé une marque indélébile dans la conscience nationale et éveillé une prise de conscience collective quant à la nécessité de lutter fermement et avec vigilance contre le fléau du terrorisme et de l'extrémisme. Ces actes terroristes ont eu l'effet d'un signal d'alarme, révélant une réalité douloureuse exigeant une révision complète du système sécuritaire, intellectuel et culturel, dans le but de prémunir le pays contre les idées extrémistes menaçant sa sécurité et sa stabilité.

Sous le slogan : « Il est temps de classer le polissario comme une organisation productrice d'extrémisme: le terrorisme sous couvert de séparatisme », l'Observatoire marocain pour le rejet du terrorisme et de l'extrémisme souligne la nécessité d'adopter une position ferme contre toute tentative de déstabilisation du Royaume, qu'elle soit sous couvert de séparatisme ou à travers des formes de terrorisme idéologique ou opérationnel. L'instrumentalisation politique du discours séparatiste pour nourrir la pensée extrémiste n'est rien d'autre qu'une tentative malveillante de saper la paix sociale et de transformer la région en foyer de violence et d'extrémisme.

L'expérience sécuritaire marocaine Un modèle pionnier

A l'occasion de cette commémoration douloureuse, l'Observatoire salue vivement l'expérience sécuritaire marocaine pionnière dans la neutralisation des plans terroristes. Le Royaume est devenu un modèle en matière de renforcement de la sécurité et de la stabilité, grâce à une ap-

proche proactive et à la vigilance constante des services de sécurité, ce qui a permis d'éviter au pays de nombreuses catastrophes. Ce modèle reflète la réussite du Maroc à construire une stratégie sécuritaire intégrée, reposant sur une approche globale liant les dimensions sécuritaire et intellectuelle, et misant sur la coopération régionale et internationale dans la lutte contre le terrorisme.

Les camps de Tindouf Foyers d'extrémisme et d'exploitation

Dans ce contexte, l'Observatoire condamne fermement les graves violations commises dans les camps de Tindouf, où les enfants sont exploités de manière systématique dans des activités de propagande et militaires, en totale contradiction avec les droits de l'enfant et les normes du droit international. Le recrutement des enfants dans ces camps constitue l'une des pratiques les plus dangereuses alimentant le conflit artificiel, car ces enfants subissent un endoctrinement intensif qui diffuse la haine et la violence envers le Maroc. Ils sont exposés à des idées extrémistes fondées sur l'hostilité et l'exclusion de l'autre.

Cette éducation systématique ne crée pas seulement une génération porteuse d'idées hostiles, mais représente aussi un investissement dans la haine, susceptible de produire une génération extrémiste, véritable bombe à retardement menaçant la sécurité et la stabilité de la région. Ces violations vont au-delà de l'éducation à la haine et incluent l'enrôlement des enfants dans les milices du polissario, où ils sont formés au maniement des armes et à la participation à des actions militaires. Cette

exploitation forcée les rend victimes de violences physiques et psychologiques et les transforme en outils d'un conflit fabriqué de toutes pièces, en violation flagrante des traités internationaux protégeant les droits de l'enfant.

Les liens du polissario avec les organisations terroristes Une menace pour la sécurité régionale

La menace que représente le polissario ne s'arrête pas là. Certains de ses membres sont impliqués dans des activités avec l'organisation Daech dans les pays du Sahel, ainsi qu'avec d'autres groupes terroristes extrémistes. Des rapports internationaux fiables ont révélé l'octroi de soutien logistique et la facilitation des déplacements de combattants terroristes à travers les frontières, faisant des camps de véritables foyers potentiels d'extrémisme, constituant ainsi une menace sécuritaire pour toute la région. Cette dangereuse coordination entre séparatisme et terrorisme impose à la communauté internationale de prendre ses responsabilités éthiques et juridiques face à ces pratiques menaçant la stabilité régionale.

Une mobilisation sociétale globale

L'Observatoire marocain pour le rejet du terrorisme et de l'extrémisme insiste sur l'importance de la mobilisation sociétale contre l'extrémisme, appelant toutes les institutions publiques et la société civile à assumer pleinement leurs responsabilités dans la protection des jeunes et des citoyens, en particulier les enfants, de toute idéologie prônant la violence. Il souligne également la nécessité de promouvoir un système de valeurs fondé sur un discours

de modération, de tolérance et de coexistence. En effet, la mobilisation de la société contre l'extrémisme est le véritable rempart qui la protège contre la prolifération de la pensée obscurantiste.

L'Observatoire rappelle la nécessité d'impliquer les différents acteurs sociaux – institutions éducatives, médias, structures culturelles, associations de la société civile – dans le renforcement d'une culture de dialogue, d'ouverture et de respect de la diversité, et dans l'ancrage des valeurs de citoyenneté et de paix sociale, en tant que fondement d'une société forte et solidaire face à toutes les formes de violence et d'extrémisme.

Responsabilité de la communauté internationale

L'Observatoire appelle à redoubler d'efforts pour renforcer l'immunité intellectuelle et culturelle des jeunes, et encourager les initiatives porteuses d'espoir et d'ouverture vers l'avenir, dans le but de protéger le pays et de garantir sa sécurité et sa stabilité. Il demande également à la communauté internationale d'intervenir de toute urgence pour faire pression sur le polissario afin de mettre fin à ses pratiques inhumaines, qui ne menacent pas seulement la stabilité régionale, mais ouvrent aussi la voie à davantage d'extrémisme et de terrorisme.

Il est temps de classer le front polissario comme une organisation terroriste qui fabrique l'extrémisme sous couvert de séparatisme. Tolérer de telles pratiques ne constitue pas seulement une violation des droits humains, mais également une complicité explicite avec un terrorisme qui menace la paix et la sécurité internationales.

H.T

Vers un nouvel ordre mondial de l'Etat de non droit

Horizons

Aux dernières nouvelles, le bloc occidental (Etats-Unis et Europe), qui nous a longtemps chanté les vertus des valeurs de la démocratie et des droits humains, se montre aujourd'hui, c'est-à-dire depuis le 7 octobre 2023, très réticent pour ne pas dire totalement aveugle pour imposer à l'évidence ces principes et valeurs. Bien au contraire, il s'est déployé affreusement à transgresser ces principes voire à les nier pour imposer une seule logique, celle de la loi du plus fort. C'est le signe que le monde entre dans un nouvel ordre mondial, au sein duquel la suprématie américaine semble en perte de vitesse face, surtout, à l'ascension fulgurante et silencieuse de la Chine.

En effet, il existe un principe selon lequel les mesures autoritaires fleurissent dans les systèmes politiques en temps de crise, même celles prévues pour être temporaires et qui se transforment en institutions durables. C'est dire que l'Amérique traverse aujourd'hui une période difficile qui lui a fait perdre son leadership économique voire politique. Quand Trump parle de rendre à l'Amérique sa puissance, et en fait même son slogan électoral, il reconnaît implicitement que son pays est en perte de vitesse face notamment à la Chine. Ce déclin est attesté par une récession économique qui touche l'ensemble de la population américaine. Car même si l'empire américain reste la première puissance militaire et économique, il est en train de s'effondrer.

Plusieurs indices indiquent que l'autoritarisme gagne du terrain au sein de ce pays, où l'on suppose que la démocratie était bien établie. La conséquence fut la restriction de la liberté d'expression au nom de la lutte contre l'antisémitisme, le renforcement du protectionnisme, la purge des institutions culturelles au motif qu'elles sont très solidaires avec la Palestine, la banalisation de la répression policière par les arrestations au sein des universités ayant appelé au boycott



d'Israël, l'atteinte à la crédibilité des institutions internationales et à leur tête l'ONU. Les régimes autoritaires devraient se réjouir de cette dérive puisqu'ils ne sont plus les seuls dans la ligne de mire des défenseurs des droits de l'Homme ! Faut-il s'étonner que les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale contre Netanyahu et son ex-ministre de la guerre, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, n'aient pas eu d'effet sur la pratique génocidaire d'Israël ? La politique de Netanyahu fait fi des règles du droit international.

Et pourtant, l'Amérique de Trump vient de franchir un pas dans le découplage sino-américain, par son interdiction au grand fabricant des puces de l'IA «nvidia» de vendre des microprocesseurs. Acte qui a conduit au déséquilibre des marchés financiers, en provoquant un recul de l'action de cette entreprise de 6,9, aggravé par la réaction du président chinois qui a tenu tête à Trump, en accentuant le coût pour les Etats-Unis.

S'ensuit une sortie du président chinois Xi Jinping plutôt renforcé de son duel avec Donald Trump dans la guerre commerciale déclenchée par ce dernier, puisqu'il a permis à

Pékin de s'afficher comme une puissance plus responsable et clairvoyante.

Néanmoins, on pourrait mettre à l'actif de Trump le fait que les règles du jeu politique ont été largement dévoyées, puisque nous nous sommes rendu compte que le droit n'était qu'un leitmotiv devant servir les intérêts propres des Américains, ce qui explique la mise hors-jeu du reste du monde, y compris les alliés européens traditionnels de l'Amérique, puisqu'il ne croit plus (avait-il jamais cru ?) aux idéaux dont il se réclame ! Contrairement à ce que l'on peut penser – a priori – Trump n'est pas politiquement pragmatique puisque ses propositions sur l'Ukraine, Gaza et le nucléaire iranien n'ont pas produit jusqu'à présent l'effet escompté. C'est pour cette raison que son désir de réhabiliter à tout prix l'Amérique des faucons n'a pu résister à l'épreuve de la réalité. Pire, avec son soutien inconditionnel à Netanyahu qui, obnubilé par le mythe du grand Israël, projette un nettoyage de la bande de Gaza par l'extermination des enfants et des femmes ou leur déplacement, sans aucune considération du droit international.

Toutefois le système de terreur instauré par ce dernier sur

la bande de Gaza, quelle que soit notre attitude vis-à-vis de l'idéologie de Hamas, ne peut et ne doit se limiter à l'indignation exprimée par les Européens, qui restent divisés sur le terme de génocide, alors que l'on y relèverait les mêmes critères, tels que définis par l'ONU concernant la pratique militaire de l'armée israélienne. Les dirigeants de Tel Aviv refusent l'usage de ce terme à propos des Palestiniens, estimant en être les seuls dépositaires. Les Européens, qui n'ont pu guérir de leur sentiment de culpabilité historique, continuent de traîner derrière eux ce lourd fardeau contre vents et marées, au point d'ignorer leur propre opinion publique qui n'a cessé de dénoncer la politique israélienne en clamant haut et fort «free Palestine».

Il s'avère, comme le rapportent certains journalistes, que cette politique d'instrumentalisation de l'antisémitisme n'est pas automatiquement liée aux craintes des intimidations qui pèseraient sur les juifs mais vise essentiellement à stopper les critiques d'Israël et des organisations juives américaines les plus conservatrices, qui sont de moins en moins populaires au sein de la jeunesse américaine.

Par Mohamed Gallaoui

Economie

Ports : Le DG de portnet plaide pour une stratégie claire d'intégration de l'IA

Le directeur général de PortNet SA, Youssef Ahouzi, a appelé, mercredi à Casablanca, à la mise en place d'une stratégie claire d'intégration de l'intelligence artificielle dans la gestion des ports.

"Cette stratégie permettra de cibler les bons marchés et d'anticiper les formalités commerciales", a affirmé M. Ahouzi, qui intervenait lors des Rencontres du digital, organisées en marge du Salon international du transport et de la logistique pour l'Afrique et la Méditerranée (Logismed), sous le thème "L'intelligence artificielle, vecteur de transformation, d'accélération et de simplification du commerce international".

Selon lui, l'intelligence artificielle permet aujourd'hui d'accomplir des tâches répétitives et complexes de manière rapide et fiable, libérant ainsi le capital humain pour des fonctions à plus forte valeur ajoutée.

Relevant que les ports constituent un point névralgique de l'économie nationale, par lequel transitent l'ensemble des marchandises, il a insisté sur la nécessité d'assurer une performance accrue et une efficacité opérationnelle continue afin de soutenir l'évolution rapide de l'économie marocaine, rapporte la MAP.

De son côté, Juan Manuel Diez, responsable de la planification stratégique et de l'innovation au port de Valence, a souligné le rôle central que joue l'IA dans la chaîne d'approvisionnement et les systèmes d'intelligence concurrentielle.

"Le contexte actuel est marqué par une exigence d'efficacité et d'efficience accrues, notamment dans un monde devenu hautement volatil, où la capacité d'adaptation repose sur l'intégration des outils numériques", a-t-il précisé.

Et d'ajouter que le port de Valence s'est engagé dans un processus d'automatisation avancée de ses opérations portuaires, ajoutant que grâce à l'IA, il est désormais possible d'anticiper les mouvements de marchandises et de navires avec une grande précision, améliorant ainsi la planification et la gestion logistique.

M. Diez a enfin souligné que les ports, véritables carrefours d'information, tirent un bénéfice direct de l'intelligence artificielle en matière d'optimisation, en permettant de fluidifier les opérations à toutes les étapes, de simplifier les fonctionnalités et de rendre l'ensemble du travail portuaire plus agile, réactif et compétitif.

Cette édition des Rencontres du digital by PortNet a mis en lumière les opportunités concrètes qu'offre l'IA dans le commerce transfrontalier, les défis à relever pour son adoption à grande échelle, ainsi que les initiatives structurantes déjà en cours aux niveaux national et international.

A travers cet événement, PortNet S.A. réaffirme son engagement à accompagner la transformation digitale du commerce international, en favorisant l'adoption de technologies innovantes au service d'un écosystème plus intelligent, plus agile et plus durable.

OCP Maintenance Solutions lance un Centre d'expertise dédié aux turbomachines



OCP Maintenance Solutions (OCP-MS), filiale du Groupe OCP, franchit une nouvelle étape dans la transformation de la maintenance industrielle en lançant, en collaboration avec la SBU Manufacturing, un Centre d'expertise dédié aux turbomachines.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique de montée en compétences et de consolidation de la souveraineté technique sur les équipements critiques du Groupe, indique un communiqué d'OCP-MS.

Ce partenariat stratégique associe l'expertise technique d'OCP-MS aux besoins opérationnels de la Strategic Business Unit (SBU) Manufacturing, en charge de la production industrielle au sein du Groupe, afin de structurer un modèle de maintenance plus autonome, fiable et durable, répondant aux exigences croissantes de performance sur les sites du Groupe, fait savoir le communiqué.

Conçu comme une référence en matière de gestion intégrée des turbomachines, ce Centre incarne cette vision à travers une approche "Machine Care" alliant rigueur technique, qualité d'intervention, optimisation des coûts et des délais, et valorisation des outils digitaux, rapporte la MAP.

"Participer à la création de ce Centre d'expertise dédié aux turbomachines a représenté bien plus qu'un projet tech-

nique : c'est une initiative structurante, portée par une dynamique collective où passion, rigueur et innovation se conjuguent", a indiqué Fatima Zohra Lagrabi, Head du département Machine Care chez OCP-MS, citée par le communiqué.

Ainsi, elle a exprimé sa fierté de contribuer à cette démarche qui valorise le savoir-faire d'OCP-MS et positionne la maintenance comme un levier stratégique de performance durable au sein du Groupe OCP.

Le Centre intègre des exigences strictes en matière de sécurité et de fiabilité, avec des interventions conformes aux normes SIL (Safety Integrity Level) et appuyées par des audits réguliers et des inspections utilisant des technologies avancées telles que la thermographie, les ultrasons ou l'analyse vibratoire. Cette approche vise à fiabiliser durablement les équipements tout en harmonisant les pratiques à l'échelle des sites. Cette initiative constitue une première étape vers le déploiement progressif de cette démarche à l'ensemble des équipements critiques du Groupe. D'ici 2028, l'ambition est de faire de la maintenance un véritable levier de performance industrielle durable et autonome, en mobilisant l'ensemble de l'écosystème autour de cette vision commune.

OCP Maintenance Solutions (OCP-MS) est une startup industrielle ambi-

tieuse et un acteur incontournable de la transformation de la maintenance industrielle. Spécialisée dans le développement et le déploiement de solutions innovantes. Elle accompagne ses partenaires, au Maroc comme à l'international, dans leur transition vers une maintenance prédictive, plus performante, fiable et durable.

S'appuyant sur une expertise pointue en maintenance prédictive, systèmes de monitoring, intelligence artificielle et IoT, OCP-MS conçoit des solutions intégrées, à la fois logicielles et matérielles, adaptées aux exigences spécifiques de l'industrie.

Basée au Maroc et active dans plusieurs pays grâce à un réseau de partenaires, l'entreprise propose des services de pointe et une expertise technologique de haut niveau, garantissant la souveraineté en matière de compétences stratégiques dans le domaine de la maintenance industrielle.

Ces expertises, souvent critiques et rares, sont essentielles à la maîtrise des infrastructures industrielles complexes et permettent de répondre aux enjeux croissants de fiabilité, de performance et de durabilité. Avec un portefeuille croissant de solutions digitales et matérielles déjà commercialisées, OCP-MS démontre qu'une startup marocaine peut allier technologie de pointe, innovation industrielle et ambition internationale.

2^{ème} édition du Prix Bank Al-Maghrib pour la recherche économique et financière

Trois lauréats primés

Trois candidats ont été primés, mercredi à Rabat, lors de la cérémonie de remise des prix de la deuxième édition du "Prix Bank Al-Maghrib (BAM) pour la recherche économique et financière", qui s'est tenue en présence de plusieurs personnalités du monde économique, financier et académique.

Cette édition a connu la participation de 30 chercheurs, dont six ont été sélectionnés, après une première phase d'évaluation par un comité de lecture composé d'universitaires et d'experts, afin de présenter leurs travaux devant le jury du Prix.

Intervenant à cette occasion, le Directeur général de Bank Al-Maghrib, Abderrahim Bouazza, a souligné que ce prix biennal traduit la volonté de la Banque centrale de promouvoir la recherche économique et financière et d'encourager les jeunes universitaires à contribuer davantage aux débats autour des questions d'intérêt pour l'économie marocaine et les missions de la Banque centrale, rapporte la

MAP. "Ce prix reflète également l'importance qu'accordent les Banques centrales à jeter des ponts avec le milieu universitaire et académique dans un monde marqué par des défis de plus en plus complexes comme les chocs inflationnistes de ces dernières années, les changements climatiques dont les impacts socio-économiques ne cessent de s'intensifier, les nouvelles technologies dont les enjeux ne sont pas totalement saisis ou encore la montée des tensions géopolitiques qui engendrent des incertitudes exceptionnelles", a relevé M. Bouazza.

Ainsi, il est revenu sur les liens de coopération que tisse Bank Al-Maghrib avec le monde académique, à travers notamment des partenariats bilatéraux et multilatéraux, ainsi que des conférences et séminaires de haut niveau.

Mettant l'accent sur l'engouement pour cette édition avec la soumission d'une trentaine de candidatures sur des sujets d'actualité liés à l'économie

marocaine, le responsable a souligné que les travaux primés traitent de la modélisation des interactions entre la sphère financière et la sphère réelle, de l'efficacité de l'investissement public et du rôle des politiques publiques dans la protection de l'environnement.

Pour sa part le membre du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale (Fed), Christopher J. Waller, a mis en exergue les principales mesures adoptées face à la crise de Covid-19, en particulier le relèvement rapide des taux d'intérêt, destiné à contenir l'inflation tout en préservant la stabilité économique, en évitant une récession prononcée ou une forte dégradation du marché de l'emploi.

M. Waller a en outre réaffirmé l'objectif de la Fed de ramener le taux d'inflation à 2 %, en mettant en avant les progrès enregistrés à cet égard, soulignant les incertitudes pesant sur l'économie mondiale, liées à la conjoncture internationale, aux échanges extérieurs et à la stabilité

des marchés financiers.

Lors de cette cérémonie, au cours de laquelle les trois lauréats ont présenté leurs travaux, le Prix d'excellence a été attribué à l'enseignant-chercheur, Faïçal Lakhchen, de l'Université Ibn Zohr d'Agadir, pour son étude portant sur les frictions financières et la dynamique du cycle économique au Maroc, à travers un modèle DSGE non-linéaire intégrant un secteur bancaire, estimé par approche bayésienne.

Le Prix d'encouragement a été décerné à Imane Bounadi, de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat, pour ses travaux relatifs à l'estimation des coûts de dépollution de l'eau dans l'industrie de l'huile d'olive au Maroc et leurs implications en matière de politiques publiques.

Quant au Prix coup de cœur, il est revenu à Oumaima Er-reyyahy, de l'Université Hassan II de Casablanca, pour sa recherche sur les déterminants de l'efficacité de l'investissement public territorial au Maroc.

Forum Maroc- Côte d'Ivoire

La CGEM et la CGECI explorent à Abidjan les moyens de renforcer leur partenariat stratégique

La Confédération générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) ont exploré, mardi à Abidjan, les opportunités et voies à suivre afin de booster leur partenariat stratégique et, permettre ainsi aux entreprises des deux pays de tirer profit des potentialités d'affaires existantes.

Dans ce cadre, un forum Maroc- Côte d'Ivoire a été organisé entre les deux organisations patronales, en marge de la 12^{ème} édition de l'Africa CEO Forum, occasion de faire le bilan du partenariat exemplaire les unissant, et d'examiner conjointement les moyens à mettre en œuvre pour consolider cette coopération et permettre ainsi, au secteur privé des deux pays, de mieux se positionner aussi bien à l'échelle régionale que continentale, voire internationale.

La finalité de cette réunion de travail qui a servi aux participants de prendre connaissance de l'action des deux structures patronales, de leurs projets, ainsi que des opportunités d'affaires disponibles, est aussi de renforcer les relations économiques entre les deux pays, en vue d'accentuer les potentiels accords à travers un

partenariat d'investissement structurant.

Les échanges ont de même porté sur l'importance d'œuvrer pour un secteur privé fort, diversifié et engagé, prônant un leadership local, ainsi que pour la diversification des partenariats économiques en s'appuyant sur le Groupe d'impulsion économique Maroc- Côte d'Ivoire, rapporte la MAP. S'exprimant à cette occasion, Mehdi Tazi, vice-président de la CGEM, s'est félicité de la tenue de ce forum économique, en marge de l'Africa CEO Forum, ce qui témoigne de l'ambition partagée des patronats des deux pays de renforcer davantage les liens entre leurs communautés d'affaires, relevant que ce forum s'inscrit aussi dans une dynamique de partenariat Sud-Sud, portée depuis plusieurs années par une vision commune de développement et de prospérité partagée par le Maroc et la Côte d'Ivoire.

Il a fait part de la volonté commune de faire de ce forum «plus qu'une rencontre institutionnelle» mais une véritable plateforme stratégique pour bâtir de nouveaux partenariats durables et innovants, à la lumière des transformations économiques en cours et des avancées réalisées par

les deux pays.

Après avoir qualifié la relation économique entre le Maroc et la Côte d'Ivoire de "dynamique" et en "forte croissance", il a fait savoir, chiffres à l'appui, qu'en 2023, les exportations ivoiriennes vers le Maroc ont atteint 52 millions de dollars, en hausse annuelle moyenne de 35,3% depuis 2018.

Le Maroc, pour sa part, a exporté vers la Côte d'Ivoire pour 494 millions de dollars en 2023, enregistrant une progression annuelle de 17,3% au cours des cinq dernières années, s'est félicité M. Tazi. "Ces chiffres traduisent un potentiel réel de complémentarité, en particulier dans des secteurs stratégiques, mais l'on mesure aussi un partenariat économique entre deux pays par le nombre d'entreprises qui ont choisi d'investir", a-t-il dit, notant que de nombreuses sociétés marocaines sont bien présentes sur le marché ivoirien et elles sont très satisfaites d'accéder à l'Afrique depuis le Maroc et la Côte d'Ivoire.

Dans la même lignée, il a mis en exergue l'importance de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui ouvre un accès direct à un marché de plus de 1,2 milliard de consommateurs, notant qu'à travers cette dy-

namique continentale, le Maroc et la Côte d'Ivoire ont la possibilité de créer ensemble des chaînes de valeur compétitives, capables de répondre à la demande continentale et d'intégrer leurs économies respectives dans un espace productif commun.

Tout en rappelant le rôle central des deux organisations patronales dans cette ambition, il a réitéré l'engagement de la CGEM à accompagner les acteurs économiques des deux pays, en facilitant le réseautage, en partageant l'information stratégique, en multipliant les rencontres bilatérales, et en permettant aux hommes et aux femmes d'affaires d'identifier des opportunités d'investissement commun et de construire des partenariats innovants.

"Nous devons travailler ensemble sur des pôles d'innovation, des villes intelligentes, des écosystèmes numériques, l'intelligence artificielle, les technologies vertes, et la cybersécurité", a préconisé M. Tazi, relevant que la jeunesse des deux pays qui est «dynamique» et «qualifiée», est une aubaine remarquable pour réussir ce défi.

De son avis, la Coupe du monde 2030, que le Maroc co-organisera avec l'Espagne et le Portugal, représente aussi une

opportunité historique pour accélérer les investissements dans des secteurs comme les infrastructures, le tourisme, les industries sportives, les services numériques ou la mobilité verte.

Cet événement mondial pourrait générer près de 1,2 milliard de dollars de retombées économiques pour le Maroc, tout en renforçant l'attractivité du continent africain dans son ensemble, s'est-il réjoui.

De son côté, Mamadou Koné, vice-président de la CGECI, a mis en relief l'importance de l'intégration économique intra-africaine.

A ses yeux, "le secteur privé africain sera le fer de lance du développement du continent africain. Il est impératif que les entreprises africaines collaborent, partagent leurs expériences et exploitent les chaînes de valeur régionales. Le partenariat entre la Côte d'Ivoire et le Maroc illustre cette volonté", a-t-il dit.

"Nous sommes à un moment stratégique du développement de la Côte d'Ivoire. Le Maroc, avec la CAN 2026 en perspective, présente des atouts majeurs. C'est donc le moment idéal pour définir ensemble un modèle de coopération mutuellement bénéfique", a-t-il conclu.

Vernissage de l'exposition itinérante "Les Portes de l'histoire du Maroc: dynasties, souverains, personnalités"

L'exposition itinérante "Les Portes de l'histoire du Maroc: dynasties, souverains, personnalités", mettant en lumière les grandes dynasties, les souverains emblématiques et les personnalités qui ont façonné le Royaume, a été inaugurée, mercredi soir à Mantes-la-Jolie (région parisienne).

L'exposition propose, selon des panneaux thématiques, un voyage à travers plus de douze siècles d'histoire marocaine, des Idrissides à la dynastie Alaouite. Chaque panneau explore une dynastie, ses réalisations, ses défis et son héritage, tout en présentant des figures marquantes (souverains, penseurs, artistes ou chefs militaires).

Montée avec le soutien de l'ambassade du Maroc en France, l'exposition entend, selon son commissaire, Jamel El Hamri, "offrir de vrais repères au public".

Deux grands publics sont visés principalement "les Marocains résidant à l'étranger (MRE) et les Français curieux de mieux connaître l'histoire du Maroc", a précisé M. El Hamri, également chercheur associé à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (Iremam-CNRS).

"J'ai conçu cette exposition comme celle que j'aurais aimé visiter lorsque j'étais enfant pour me raccrocher à mes racines et comprendre l'histoire de mes parents", a-t-il confié, ajoutant qu'elle contribue à "forger une personnalité apaisée, consciente de son héritage, et engagée dans le rayonnement du Maroc à l'international".

A l'appui de documents d'archives, cartes, œuvres artistiques et dispositifs immersifs, l'exposition propose également une sélection de caftans traditionnels marocains.

De son côté, l'ambassade de



SM le Roi à Paris, Samira Sitail, a, dans une déclaration à la presse, salué "l'énergie extraordinaire de Mantes-la-Jolie" pour avoir rendu possible cet événement. "C'est un hommage rendu à une nation millénaire à l'histoire rare", a-t-elle souligné, qualifiant l'exposition de "narratif historique, culturel, cultuel et scientifique".

"Elle permet de découvrir la richesse de notre ancrage historique", ajoutant que l'évènement s'adresse

d'abord à nos amis français, mais aussi à nos compatriotes installés ici, parfois depuis plusieurs générations", a-t-elle poursuivi.

"C'est un objet de fierté, qui valorise également le patrimoine vivant du Maroc, ses artistes, ses stylistes, et notamment le caftan marocain dont l'histoire est magnifiquement présentée ici", a-t-elle souligné.

De son côté, le maire de Mantes-la-Jolie, Raphaël Cognet, s'est dit "très heureux d'accueillir une exposition

qu'on attendait depuis longtemps". "Elle est précieuse à double titre : elle permet d'apprendre l'histoire du Maroc, et elle met en lumière la relation particulière entre notre ville et le Royaume, du fait de la forte diaspora marocaine présente ici", a-t-il souligné.

"La coopération franco-marocaine prend pleinement sens dans des initiatives comme celle-ci", a-t-il ajouté, notant qu'il s'agit du premier projet culturel mené en partenariat avec l'ambassade du Maroc au musée de Mantes-la-Jolie. "C'est le début d'une dynamique. Et nous sommes très ouverts à toute autre forme de coopération", a-t-il déclaré.

Le vernissage a été marqué par la remise de la médaille de la ville de Mantes-la-Jolie par la Mairie à Mme Sitail, en reconnaissance notamment de son engagement pour le rapprochement culturel entre le Maroc et la France.

L'exposition poursuivra son itinérance dans plusieurs villes françaises et à l'international, avec des escales prévues dans des lieux culturels emblématiques. Chaque étape sera enrichie d'un programme d'animations comprenant des conférences d'historiens, des projections, des ateliers pédagogiques pour les enfants et les familles, ainsi que des rencontres avec des artistes et auteurs marocains.

"Cette exposition doit être considérée comme un livre ouvert sur l'histoire du Maroc", a conclu M. El Hamri. "Elle est appelée à circuler en France, en Belgique, au Canada, et même au Maroc, à la demande des institutions et du public. Partout où elle ira, elle portera ce message d'histoire partagée, de transmission, et d'attachement aux racines", a-t-il poursuivi.

Le 1^{er} Festival national du Film Universitaire de Rabat

La Faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat organise, du 28 au 30 mai, la 1^{ère} édition du Festival national du Film Universitaire de Rabat.

Cet événement constitue une plateforme essentielle pour la mise en valeur des productions cinématographiques des étudiants et l'encouragement de la recherche scientifique dans le domaine des études cinématographiques, indique un communiqué des organisateurs.

Ainsi, ce festival vise à fournir un espace académique propice à l'exposition

et à l'échange autour des projets cinématographiques réalisés par les étudiants, précise la même source, notant que les activités prévues dans le cadre de cet événement varient entre conférences, projections de films, rencontres et ateliers.

Cette édition sera marquée par une compétition officielle qui met en lice des courts métrages, réalisés par des étudiants issus d'universités et d'instituts supérieurs marocains, et qui seront minutieusement évalués par un jury spécialisé, en vue de décerner des prix honorifiques dans diverses catégories.

Outre la dimension compétitive, poursuit le communiqué, le festival ambitionne de promouvoir les compétences des étudiants dans le domaine de développement des projets cinématographiques à travers la compétition "Pitching" qui leur permet d'exposer leurs idées préliminaires devant un jury composé d'experts expérimentés.

Au programme de cet événement figure également une série d'activités scientifiques et culturelles visant à renforcer davantage le dialogue académique et à promouvoir l'échange des connaissances autour des sujets liés au

cinéma et à son enseignement au cycle universitaire.

Il s'agit notamment d'une conférence sur la mémoire cinématographique de l'intellectuel, à laquelle prendront part des chercheurs et des professeurs, et d'une table ronde consacrée à l'examen des problématiques liées à l'enseignement du cinéma dans les universités et à l'évaluation des approches pédagogiques et des moyens de les promouvoir conformément aux développements théoriques et pratiques que connaît le domaine du cinéma.

«Lénine, Réveille-toi, ils sont devenus ouf!», le nouveau roman de Hicham Lasri

Benito Mussolini disait que les Français sont « un peuple ruiné par l'alcool, la syphilis, et le journalisme ». On peut penser ce qu'on veut du Duce, syphilitique lui-même, mais il donne la désagréable impression de parler du Maroc contemporain. Avec ce nouveau roman de science-fiction, Hicham Lasri poursuit sa radiographie du Maroc en s'adossant aux statistiques sur l'indice du bonheur (bas), sur le taux de suicides (élevé), et sur la modicité stratosphérique de l'énergie onirique ici-bas.

C'est le récit vaguement sérieux et totalement débridé d'un homme qui tire les ficelles, mais pas les bonnes ficelles, pour son malheur. Un pauvre hère qui va apprendre la valeur de la souffrance et l'immuabilité de la résistance molle en brassant ses souvenirs fictifs et réels pour confectionner un mille-feuille autobiographique aux émotions saccharines et aux valeurs inoffensives. Bref, c'est l'histoire d'un homme médiocre, comme toi et moi...

Ce septième roman de Hicham Lasri est, une fois encore, une histoire de science-fiction et de frictions mystiques sur une forme de mystification qui examine la société sous un éclairage psychédélique, où la limite entre l'occulte et le profane se joue.

Le destin d'un homme, d'un héri-tage et qui n'a pas peur de dire haut ce que peu ont le courage de penser bas.



Résumé de l'oeuvre

Casablanca, un futur proche, Un homme bourré tire un câble par terre et fait exploser tout autour de lui, il a le malheur de s'en sortir indemne pour devenir le suspect d'un attentat terroriste qui vise des installations secrètes. Le récit raconte son calvaire et la recherche fiévreuse des autorités pour comprendre ce qui s'est passé et surtout pourquoi...

Bouillon de culture

Master class

"Les passerelles possibles entre les cultures africaines et le théâtre d'aujourd'hui" ont été au centre d'une Master class organisée, mercredi à Rabat, à l'occasion de la Journée nationale du théâtre (14 mai).

Initiée par l'Institut Supérieur d'Art Dramatique et d'Animation Culturelle (ISADAC), cette rencontre a offert une plateforme d'échange entre les étudiants et deux figures de renom, le metteur en scène et acteur d'envergure internationale Hassane Kassi Kouyaté et le dramaturge et professeur chercheur en art du spectacle, Issam El Yousfi. L'événement a abordé des thèmes variés, tels que les spécificités des théâtres africains, l'héritage des griots, et la manière dont la tradition dialogue avec les défis du théâtre moderne.

A cette occasion, Hassane Kassi Kouyaté a mis en lumière l'importance de la transmission culturelle, en s'appuyant sur son héritage familial en tant que membre d'une lignée de griots ouest-africains. "Les griots sont les gardiens de la mémoire collective, des historiens qui organisent les grandes étapes de la vie, de la naissance à la mort", a-t-il expliqué.

Le metteur en scène a également souligné l'évolution du rôle des griots, qui dépasse aujourd'hui les liens de sang pour inclure des initiés, perpétuant ainsi la richesse de cet art à travers les générations.

Pour sa part, Issam El Yousfi a mis en avant le rôle de l'institut en tant que pont entre tradition et modernité, mettant en valeur l'importance de telles rencontres pour les futurs professionnels du théâtre.

Le professeur à l'ISADAC a en outre, évoqué les défis et les opportunités liés à l'intégration des patrimoines culturels africains dans un cadre théâtral universel, insistant sur l'importance d'un échange constant entre les cultures.

Ouverture à Tanger de la Journée nationale du théâtre

La Journée nationale du théâtre s'est ouverte, mercredi soir au Palais des arts et de la culture de Tanger, en présence de responsables, d'artistes, d'acteurs culturels et de passionnés du théâtre.

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du théâtre, qui a été consacrée suite au message Royal adressé par feu SM Hassan II, le 14 mai 1992, aux participants du 1er colloque national du théâtre professionnel marocain.

"Nous célébrons aujourd'hui une occasion chère à nos coeurs: le 34^e anniversaire de la tenue du 1er colloque national du théâtre professionnel marocain en 1992, un événement historique qui a marqué un tournant dans l'histoire du théâtre marocain", a souligné le ministre de la Jeunesse, de la culture et de la communication, Mohamed Mehdi

Bensaid, qui s'exprimait à cette occasion.

Dans une allocution lue en son nom par le directeur des arts au ministère, Hicham Abqari, le ministre a relevé que le festival représente "une opportunité pour affirmer l'engagement du ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication- département de la Culture- à promouvoir la chose culturelle au niveau régional, en lui accordant le soutien et l'incitation nécessaires".

"Nous espérons que nos efforts s'aligneront et s'harmoniseront avec les réalisations de l'ère de développement menée par SM le Roi Mohammed VI, qui est régie par les principes de citoyenneté, d'équité et d'égalité entre toutes les villes et régions du Royaume", a-t-il enchaîné.

Dans une déclaration à la MAP, la directrice régionale de la culture de Tan-

ger-Tétouan-Al Hoceima, Zhor Amhaouch, a indiqué que cet événement se veut l'occasion de souligner l'importance du théâtre, père de tous les arts, dans la vie culturelle et sociale des nations, de célébrer les nouvelles œuvres théâtrales et d'activer la politique de reconnaissance des contributions créatives des figures emblématiques du théâtre marocain.

Cet événement artistique, qui célèbre les icônes du théâtre marocain en reconnaissance de leurs efforts et de leurs sacrifices au service du théâtre, a été marqué par un vibrant hommage rendu aux artistes Saadia Ladib et Mohamed Kafi.

A cette occasion, Mme Ladib a exprimé sa joie pour cet hommage, soulignant que ce festival "est une source de fierté puisqu'il constitue un événement qui réunit tous les artistes du théâtre".

Elle a noté que cet événement artistique annuel constitue également l'occasion d'assister à de nouvelles représentations théâtrales données par des artistes passionnés.

Cette cérémonie a été ponctuée également par la présentation de la pièce théâtrale "Saken" de la troupe "Théâtre Tensift", inspirée du poème "Dar" du poète marocain Sidi Kaddour El Alami.

Il est à noter que le ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication propose, à travers ses différentes directions régionales, un programme riche et diversifié pour célébrer cette journée dans ses centres culturels et théâtres à travers le Royaume.

Le programme comprend des représentations théâtrales pour adultes et enfants, des ateliers de formation et de sensibilisation, ainsi que des rencontres avec des artistes et des créateurs.

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

ENFILER	PLUS TÔT	BOURRÉ	LETTRES DE NASR	FIN D'ANNÉE	FILLE DE JOIE	DEUXIÈME NOTE	ARTICLE BÊCHEUR	FAUX FRAIS
					RELATION PRISE DE BEC			
BLOUSE COURTE						CONTRIBUTION FORCÉE	PARTIE DU REIN SYMBOLE DE L'OR	
EN AOÛT			ABANDONNER	EN GRÈCE		DÉGÉNÉRÉ		
CADUC				EN OSMOSE	QUI N'EST PAS BLANCHI			NOM DE GUERRE
					ESPIÈGERIE	ABÎMÉ	CUBE ROMAINS	
C'EST TOUT UN MONDE	TRAMER	ÉDIFICE						VAÏNC
				ANCIEN	ADOUÇIT			
TALENTS		CONSERVATEUR			ABRÉGÉ DU LATIN POSSESSIF			QUOTE-PART
		SORTIE				ENCHANTEMENT	EN VENTE	FIN DE VERBE
MÉTAL		RADIUM		DÉBIT			CALCIUM CUBE	
			ARTICLE		SIGNATURE			
SHOOT DISTINGUÉ					SYMBOLE DU NEON		FORME D'ÊTRE	

Solution mots flechés d'hier

CHIFFRE ET ÉCLAIR	A	EXISTER	ARGENT ENNE	PERTE DE PLAISIR	N	N	ORDRE POUR LA SÉCURITÉ	D	CUBE RUTE				
BRAVE	D	E	F	I	E	T	OLÉNE	A	D	M	E	T	
ARTÈRE	A	R	T	E	R	E	JOINT	A	I	I	E	U	
BOULE-ROUGE-ÂGE	E	R	E	P	R	O	S	A	L	A	R	I	E
OTE	O	T	E	B	N	A	O	D	R	E	P	L	
ENLÈVE	E	N	L	E	V	E	C	A	N	L	I	E	R
LA RAÏNE MÈRE	L	I	O	N	N	E	O	R	M	E			
PLUQUE HYPOCRISIE	I	N	F	L	U	X	P	S	F	O	R	E	C
CUBE	V	E	F	I	E	P	I	E	P	U			
DE	D	E	R	E	A	U	N	T	E	L			
ESPIONNAGES	P	E	U	I	L	A	R						
ARTICLE	L	E	S	A	T	E	L	I	E	R			

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouzithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sidi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmandi

Révision
Abdelmouneim Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarakbi
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Lalyoune)
Abdelali Khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Galis

Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse 130/64

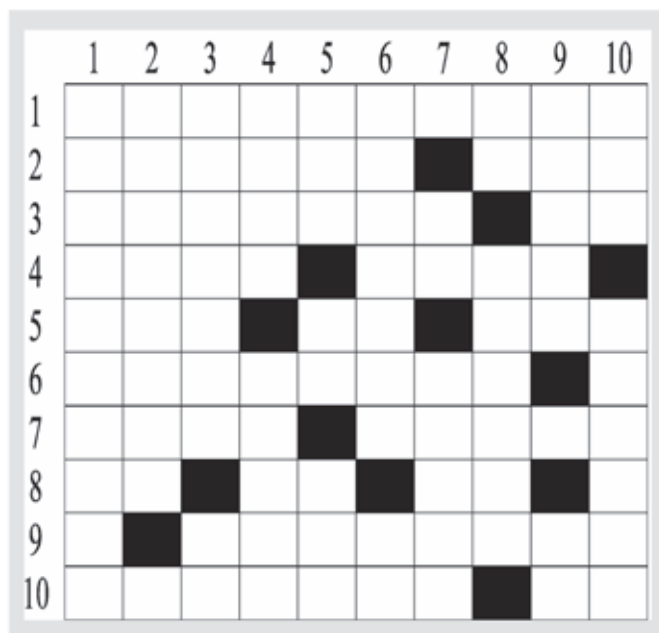
Site web: www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.opd.ma

Jeux & Loisirs

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Les apparences le sont souvent
- 2- Décalage – Eut le cran
- 3- Coupantes – Titane
- 4- Révéler – Punaie d'eau douce
- 5- Indien – Point – Brame
- 6- Menue fraction
- 7- Chef – Candide
- 8- Fin de forme – Amon – Ile de France
- 9- Ville sacrée des Sikhs
- 10- Va-et-vient - Eelos

VERTICALEMENT

- 1- C'est « l'art, quand l'art est science »
- 2- Laus de mémoire
- 3- Déduisirent – En bravant
- 4- Etang – Fin
- 5- Verduce – Rapport – Savoir-faire
- 6- L'air et les siens – Personnel anglais
- 7- Sélénium – Eteinte
- 8- Direction – Disposées
- 9- Intentée – Période
- 10- Singe – Araignée

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	N	L	E	V	E	M	E	N	T
2	S	O	U	T	A	N	E		O	E
3	P	U	T		I	S	S	A	N	T
4	A	V	I	O	N		A	I	N	E
5	C	E	N	S		A	N	S	E	
6	E	L		S	O	N	G	E		M
7	M		R	U	T		E	M	O	I
8	E	L	U		A	I		E	I	N
9	N	I	E	E		D	E	N	S	E
10	T	A	R	G	U	E		T	E	S

Grilles de sudoku

Facile

3		4		9			6	7
	5	1	7				9	8
			2					3
8		3	5	2				
5			6		7			2
				3	9	4		1
2					5			
1	9				2	6	8	
4	8			6		3		5

Difficile

			8					
9		4	2			1		
2				4		5		
4						7		
	6	8	9		3	4	5	
		3						6
		6		7				3
		7			2	9		8
					1			

Moyen

	4	8			2			3	9
			1						
3				4				2	
2			8					5	
5		6					4		1
	9				4				8
	6			9					2
					5				
7	2		4				3	1	

Expert

6			2	8					
					5				2
			6				4	8	
2	5		1						
		1		6		8			
					7		5	1	
	3	5			2				
4			8						
				1	9				4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	8	3	6	1	5	9	7	2
2	5	6	9	4	7	3	1	8
7	9	1	3	2	8	5	6	4
5	3	2	1	8	6	4	9	7
9	6	7	2	3	4	1	8	5
8	1	4	7	5	9	2	3	6
1	2	8	4	7	3	6	5	9
3	7	9	5	6	2	8	4	1
6	4	5	8	9	1	7	2	3

Moyen

7	6	5	8	9	4	1	3	2
9	3	4	1	5	2	8	6	7
2	8	1	7	3	6	9	5	4
4	7	2	9	6	5	3	8	1
6	1	3	2	7	8	4	9	5
8	5	9	4	1	3	2	7	6
1	2	6	3	8	7	5	4	9
5	9	8	6	4	1	7	2	3
3	4	7	5	2	9	6	1	8

Difficile

6	3	1	9	2	7	4	8	5
9	4	5	1	3	8	6	2	7
8	7	2	4	5	6	1	9	3
2	9	7	3	8	1	5	6	4
5	8	4	7	6	2	9	3	1
3	1	6	5	9	4	2	7	8
7	2	8	6	4	5	3	1	9
4	6	9	8	1	3	7	5	2
1	5	3	2	7	9	8	4	6

Expert

9	3	5	1	2	7	4	8	6
4	7	6	9	5	8	2	1	3
8	2	1	6	3	4	5	9	7
6	9	2	7	8	1	3	4	5
5	1	4	2	9	3	7	6	8
7	8	3	4	6	5	9	2	1
2	6	7	5	1	9	8	3	4
1	5	8	3	4	2	6	7	9
3	4	9	8	7	6	1	5	2

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale
DRS Souss-Massa
Délégation Provinciale
de Tata

Avis d'Appel d'Offres
Ouvert national
sur offre de prix

N°05/2025/DMS/PS/TATA
(Marché reconductible)

Le 10/06/2025 à 10 :00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour « La maintenance préventive et corrective, y compris toutes pièces de rechange des équipements médico-technique installés au service de laboratoire du Centre Hospitalier provincial de TATA ».

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir

du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Quatre cent sept mille cent soixante Dirhams (407 160,00DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit mille Dirhams (8 000,00DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 32 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément aux exigences des articles 9 et 30 de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances

chargé du budget n° 1692.23 relatif à la dématérialisation des procédures, documents et papiers liés aux marchés publics.

Il est prévu une visite aux lieux concernant l'objet de l'appel d'offres au Centre Hospitalier Provincial de TATA le : 09/06/2025 à 12 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.

N° 3141/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CERCLE DE DRIOUCH
AL JANOUUBIA
CAIDAT D'AIN ZOHRA
COMMUNE
D'AIN ZOHRA
BUREAU DES MARCHES
AVIS DE LA CONSULTA-
TION ARCHITECTURALE
OUVERTE

N° : 01/2025/CAZ
Le 24 Juin 2025 à 11 h, il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune d'AIN ZOHRA, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la Consultation Architecturale ouverte

N°01/2025/CAZ pour :

● Consultation architecturale relative à l'Etude et le suivi du projet de construction du nouveau siège de la Commune d'Ain Zohra, province de Driouch.

Le dossier de la Consultation Architecturale ouverte peut être également téléchargé à partir du portail des marchés

publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :

Un million six cent trente-six mille cent soixante-dix-huit DHS (1 636 178,00) DHS

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103,104 et 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau des marchés de la Commune de ain zohra

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale ouverte au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit soumissionner électroniquement via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au règlement de la consultation architecturale.

N° 3142/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عندة إقليم خنيفرة
دائرة أجوموس
جماعة الحمام

إعلان عن إلغاء مزاييدة عمومية رقم 2005/03

ينتهي رئيس مجلس جماعة الحمام إلى العموم أن المزاييدة العمومية رقم 2005/03 لتتعلق بمشروع إزديرة

محلات تجارية بالإضافة إلى مقهى ومحل جزارة ملحق به والتشوية بجريدة الاتحاد الاشتراكي عدد 14.700 بتاريخ

08 أبريل 2025 والبوليتيكية للصفتات بتاريخ 2025/04/14 الخاصة بالصفتات العمومية قد تم إلغاؤها

طبقاً للقوانين الجاري بها العمل وذلك بسبب عدم وضع أي ملف لمشروع في المزاييدة العمومية السالفة الذكر وبالتالي

قرر رئيس اللجنة اعتبار المزاييدة العمومية رقم 2005/03 عديمة الجدوى.

N° 3143/PA

Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de

المملكة المغربية

Direction des Ressources et de la Formation

AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 09/2025/DRF

L'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 09/2025/DRF ayant pour objet entretien et maintenance du matériel informatique pour le compte du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire-Département du Tourisme-, reconductible, en lot unique ;

Dont l'ouverture des plis est prévue le 04-06-2025 à 11H.

Est rectifié comme suit :

Au niveau du RC

- Article 5.

Le reste sans changement

N° 3146/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
COMMUNE SIDI MOKHTAR

S

Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix

N°05/2025

Séance publique

Mardi 10 Juin 2025 à 11 heures matin, il sera procédé au siège de la commune de Sidi Mokhtar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national N°05/2025 pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE PUBLIQUE DE LA MOSQUEE PRINCIPALE SIDI MOKHTAR.

Le maître d'ouvrage est le président de la Commune Sidi Mokhtar.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :

www.marchespublics.gov.ma.

La caution provisoire : Soixante treize mille huit cent (73 800,00 dhs).

Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : trois million six cent quatre vingt quatre mille deux cents dirhams.00Cts (3 694 200,00 dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Le dépôt des plis des concurrents s'effectue par voie électronique, à partir du portail marocain des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget N° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures , des documents et des pièces relatifs aux marchés publics .

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le ministre de l'équipement du transport et de la logistique et de l'eau ,la qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit:

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
O	O1	I

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 et 10 du règlement de consultation.

N° 3144/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
PACHALIK SIDI BOUOTHMANE
COMMUNE DE SIDI BOUOTHMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 02/2025

Il sera procédé à la salle des réunions de la Commune de Sidi Bouothmane à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts suivants :

N° d'appel d'offre	Caution provisoire	L'estimation des coûts mensuels établis par la maître d'ouvrage	Objet	Date et heure d'ouverture
02/2025	1800.00 dhs	7500.00 dhs	- location piscine communal avec ses locaux de 01/07/2025 au 01/07/2027	Mardi 10/06/2025 à 11 h

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 22 :30 et 32 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Déposer au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Les pièces justificatives à fournir sont celles désignées par l'article 2 du règlement de la consultation de piscine

N° 3145/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
CERCLE D'OUED-ZEM
CAIDAT SMAALA
COMMUNE OD AISSA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
NATIONAL
N° 07/2025
Séance Publique

Le MARDI 10/06/2025 à 11.00 H du matin, il sera procédé au bureau du président de la commune OD AISSA à l'ouverture des plis suite à l'appel d'offres ouvert national ; sur offres de prix ; relatifs à la gestion déléguée du souk hebdomadaire JAMAA SMAALA et ses composantes, Commune OD AISSA cercle d'Oued-Zem caïdat des Smaala Province de Khouribga, au titre des années : 2025-2026-2027, lot unique

- Emplacement du souk Hebdomadaire, autres locaux (fondouk et parking) et souk à bestiaux
- Cautionnement provisoire est fixé à : 100.000,00 dhs.
- Le Prix d'ouverture du droit d'exploitation annuel : 726.000,00 dhs.

- Le dossier d'appels d'offres peut être retirés auprès du bureau du régisseur de la Commune OD AISSA ou doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Les concurrents peuvent : □ Soit déposer leurs plis contre récépissé au bureau d'ordre de la commune □ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 de cahier de charge et de l'article 6 du règlement de consultation

N° 3147/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
CERCLE D'OUED-ZEM
CAIDAT SMAALA
COMMUNE OD AISSA
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL
N° 08/2025
Séance Publique

Le MARDI 10/06/2025 à 12.00 H du matin, il sera procédé au bureau du président de la commune OD AISSA à l'ouverture des plis suite à l'appel d'offres ouvert national ; sur offres de prix ; relatifs à la gestion déléguée du "ABATTOIR JAMAA DES SMAALA et ses composantes, Commune OD AISSA cercle d'Oued-Zem caïdat des Smaala Province de Khouribga, au titre des années : 2025-2026-2027, lot unique

- Emplacement du abattoir
- Cautionnement provisoire est fixé à : 15.000,00 dhs.
- Le Prix d'ouverture du droit d'exploitation annuel : 84.000,00 dhs.

- Le dossier d'appels d'offres peut être retirés auprès du bureau du régisseur de la Commune OD AISSA ou doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics www.marchespublics.gov.ma.

- Les concurrents peuvent : □ Soit déposer leurs plis contre récépissé au bureau d'ordre de la commune .

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics .

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 de cahier de charge et de l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3148/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE REHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
N°.....

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N°24/2025/CBG

Appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le 29/05/2025 à 13 H, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour :

FOURNITURE ET POSE DES PANNEAUX DES SIGNALISATIONS VERTICALES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation, des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre cent quatre vingt dix sept milles cents soixante dirhams (497 160,00) en TTC.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 9 500,00 dhs (neuf milles cinq cents dhs).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et aux dispositions des articles 28,30, 31,32,33,34,37 et 148 du Décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) aux marchés publics).

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

- Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés et achats de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°09 du règlement de consultation.

N° 3151/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DU
PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION DE

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°09 du règlement de consultation.

N° 3149/PA

ROYAUME DU MAROC
BENGUERIR
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE REHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
N°.....

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N°23/2025/CBG

Appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le 29 /05/2025 à 12 H, il sera procédé, dans les bureaux de de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour : L'ACQUISITION DE MATÉRIELS TECHNIQUES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

- 247 680,00 dhs en TTC (Deux Cent Quarante sept mille six cent quatre vingt dirhams) TTC.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille cinq cent DHS (4500,00 DHS).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et aux dispositions des articles 28,30, 31,32,33,34,37 et 148 du Décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) aux marchés publics).

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

- Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés et achats de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président (e) de la commission d'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°09 du règlement de consultation.

CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE DE
MOHAMMEDIA
Avis d'appel d'offres ouvert
nationale simplifiée
Sur offre de prix n° :
20/1/2025

Le 28 Mai 2025 A 10H00, il sera procédé, dans la Salle de Réunion au siège de la Direction Provinciale de Mohammedia sise à l'angle Bd Mohammed V et rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix n° 20/1/2025 ayant pour objet :

L'acquisition des supports plafond pour vidéoprojecteurs destinés aux établissements pionniers, Relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

En Chiffres : 100 800,00 DHS TTC.

En Lettres : Cent mille Huit cent Dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.000,00 DH (Deux mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et l'article 12 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté n° 1692-23 du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté n° 1692-23 du ministre délégué

N° 3150/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION DE CASA-
BLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE
MOHAMMEDIA
Avis d'appel
d'offres ouvert nationale
simplifiée Sur offre de prix
n° : 21/1/2025

Le 28 Mai 2025 A 11H00, il sera procédé, dans la Salle de Réunion au siège de la Direction Provinciale de Mohammedia sise à l'angle Bd Mohammed V et rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix n° 21/1/2025 ayant pour objet :

L'acquisition des photocopies multifonctions couleur destinés aux établissements pionniers, Relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

En Chiffres : 1 036 800,00 DHS TTC.

En Lettres : Un Million Trente Six Mille Huit Cent Dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 18 000,00 DH (Dix Huit Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et l'article 12 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté n° 1692-23 du ministre délégué

auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget précité. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de Consultation, conformément à l'article 28 Décret n° 2-22-431 précité.

N° 3152/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Direction Régionale de
l'Agriculture de Casa-
blanca-Settat
Direction Provinciale de
l'Agriculture de Berrechid
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES
DE PRIX
N° 13/2025/DPA/BERRECHID DU 27/05/2025 à 10 HEURES

(SEANCE PUBLIQUE)

Le 27/05/2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de la réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid sise à n° : 5 boulevard Mohammed V, quartier El yousser, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifiée sur offres de prix N°13/2025/DPA/BERRECHID DU 27/05/2025 relatif à l'achat de mobilier de bureau au profit de la DPA de Berrechid.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : soixante et un mille trois cent quatre-vingts Dirhams, zéro centimes TTC (61 380,00 Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Dirhams (1000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 au 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°11 du Règlement de consultation.

N° 3153/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT EL GOURAANI
COMMUNE EL GOURAANI

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 03 /2025 (Séance publique)

Il est porté à la connaissance de public que la date d'ouverture de l'appel d'offre simplifié N° : 03/2025, relatif L'ORGANISATION DE FESTIVAL EL GOURAANI. Est rectifié au lieu du 25/05/2025 à 11H00 sera le : 27/05/2025 à 11H00.

Le reste sans changement.

N° 3154/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAINESTE
CAIDAT DE TAINESTE
COMMUNE
EL GOUZATE
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié n°:
1/2025/CREG

Le 30/05/2025 à 11 heures,
Il sera procédé au siège de
la commune ElGouzate, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié sur offre de prix
pour : travaux d'adduction
et distribution d'eau au
douar tamchacht à la Com-
mune ElGouzate -Province
de Taza-

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse:
www.marchespublics
.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :

Deux cent cinquante et un
mille huit cent douze di-
rham, 44 centimes
(251812,44 DH).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme:
cinq mille dirhams
(5000,00).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
et 34 du décret n° 2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers, par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.
gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.

N° 3158/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION
MARRAKECH -SAFI
PROVINCE RHAMNA
GROUPEMENT DES
COLLECTIVITES TERRI-
TORIALES RHAMNA
Avis d'appel
d'offres Ouvert
N° 03/2025/GCTR

Le Lundi 16 Juin 2025 à
11h00, Il sera procédé, dans
les Bureaux du Conseil
Groupement des Collecti-
vités Territoriales Rhamna
(Salle de Réunion), Sièges
Province Rhamna, à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix,
N°03/2025/GCTR, Pour :
TRAVAUX D'AMENAGE-
MENT DU CENTRE D'EN-
FOUÏSSEMENT
TECHNIQUE DES DE-
CHETS MENAGERS ET
ASSIMILES DE LA PRO-
VINCE RHAMNA.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics Accessible à l'adresse :
www.marchespublics.
gov.ma.

● L'estimation des coûts
des prestations établies par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de :

24.005.830,80 DHS TTC
(Vingt-quatre millions cinq
mille huit cent trente di-
rham et quatre-vingt cen-
times).

● Le cautionnement provi-
soire est fixé à la Somme
de: 400.000,00 DHS (Quatre
cent mille dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34, du décret n° 2-22-431
du 15 chaaban 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma, conformément à l'ar-
ticle 9 de l'Arrêté du ministre
délégué auprès de la minis-
tre de l'économie et des fi-
nances, chargé du budget
n° 1692-23 du 4 hija 1444
(23 juin 2023) relatif à la dé-
matérialisation des procé-
dures, des documents et
des pièces relatifs aux mar-
chés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règle-
ment de Consultation.

N° 3159/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ENSEI-
GNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE
L'INNOVATION
UNIVERSITE HASSAN
IER - SETTAT
L'ECOLE NATIONALE
DES SCIENCES
APPLIQUEES
DE BERRECHID

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ N°
01/ENSAB/2025
(SEANCE PUBLIQUE)

Le mercredi 28 mai 2025 à
12h30 du matin, Il sera pro-
cédé dans les bureaux de la
Présidence de l'Université
Hassan Ier de Settati, Com-
plexe universitaire, Route
de Casablanca Km 3,5 à
Settat, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres
ouvert simplifié sur offres
des prix n°
01/ENSAB/2025, ayant
pour objet : Prestations de
Restauration et Pause-café
au profit de L'Ecole Natio-
nale des Sciences Appli-
quées de Berrechid, lancé
en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.
ma L'estimation des coûts
des prestations établies par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de :

* Estimation Minimum :
160 680,00 DH (TTC) (Cent
Soixante Mille Six Cents
Quatre Vingt Dirhams
Toutes Taxes Comprises).
* Estimation Maximum :
321 360,00 DH (TTC) (Trois
Cents Vingt et un Mille
Trois Cents Soixante Di-
rham Toutes Taxes Com-
prises).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
6000,00 DH (Six Mille Di-
rham).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-

vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.
gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 12 du règle-
ment de consultation.

N° 3160/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE
D'OUAD AMLIL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : OA/08/2025

Le vendredi 13 juin 2025 à
onze (11) heures, il sera
procédé au siège de la
Commune d'Ouad Amlil
à l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ou-
vert pour la gestion
délégée de Pont bascule à
Ouad Amlil- province de
Taza -

Le dossier d'appel
d'offres peut être retiré de
bureau des patrimoines de
ladite Commune, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics www.mar-
chespublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de:
Dix mille (10.000,00) Di-
rham

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions de chapitre 3
de cahier de charge.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, leurs plis
contre récépissé, sur sup-
port papier dans le bureau
d'ordre de la commune;
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au siège
de la commune ;
- Soit les remettre, séance
tenante, au président de la
commission d'appel d'of-
fres au début de la séance et
avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par chapitre 3 de cahier de
charge.

N° 3161/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Avis de rectification

de l'A.O.O.N N°05/2025/BP

Le Président du Conseil Provincial d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés
par l'appel d'offres ouvert national n°05/2025/BP, relatif aux : « Travaux de dallage en béton
prêt à l'emploi lisse à l'hélicoptère de trottoirs de la traversée R316 et d'une partie de la
traversée R303 Commune territoriale Ouled Frej - Province d'El Jadida », que la date
d'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offre publié dans le journal en langue français
libération n°10508 du 12 Mai 2025 est reportée pour le **Mardi 10 Juin 2025 à 10h.**

Le reste est sans changement.

N° 3155/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELIM-OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
PACHALIK SIDI IFNI
COMMUNE DE SIDI IFNI
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'URBANISME DES TRAVAUX
DE PATRIMOINE DES ETUDES TECHNIQUES
ET LA GESTION DELEGUEE



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة كلميم-وادي نون
إقليم سبي سبي
بلدية سبي سبي
جماعة سبي سبي
مديرية المصالح
قسم التسيير والممتلكات والدراسات
التقنية والتسيير الموض

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIE N°02/2025/BC

Le ..30..MAI 2025... à ..10..H..30..min., Il sera procédé, dans le
bureau de Monsieur le président de la commune Sidi Ifni à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

LOCATION D'ENGINS ET DE CAMION POUR ENTRETIEN DE PLAGES ET PISCINES DE LA VILLE DE SIDI IFNI

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés
publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à
la somme de **289 200,00 (DEUX CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE DEUX
CENT DIRHAMS).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **5 000,00 (CINQ MILLE
DIRHAMS).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des
concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 du
décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le
portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 03 du
règlement de consultation.

N° 3156/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم ورزازات
جماعة تينلي

إعلان تتظم جماعة تينلي امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2025 لقادة الموظفين المصنفين في مختلف الدرجات

ملاحظات	تاريخ إجراء الامتحان	آخر أجل قبول الترشيحات	شروط المشاركة في الامتحان	إطار الترقية	الإطار الأصلي
توزيع جداول الترشح بمساعدة الموارد البشرية بجماعة تينلي لجميع هذه الامتحانات على الساعة التاسعة صباحا بمقر جماعة تينلي وعلى المترشحين الحضور معهين بطاقة الترشح لوجبة لعدد المقاعد المشار إليها في نصيب واحد بالساعة لكل جهة	الحد 14 يونيو 2025	الحد 09 يونيو 2025	يجب الإعلان في وجه الموظفين الموافقين على حد (6) سنوات على الأقل في الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأساسية إلى غاية 31 ديسمبر 2025	مساعدة تقني من الدرجة الأولى مساعدة تقني من الدرجة الثانية محرر من الدرجة الثالثة	مساعدة تقني من الدرجة الثانية مساعدة تقني من الدرجة الثالثة تقني من الدرجة الثالثة

N° 3157/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELIMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
Avis d'appel
d'offres ouvert
national simplifié
N° 17/2025/BP

Le 29/05/2025 à 10 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique : Achat de matériels de construction au profit de Coopérative Ahl Harim à Zag. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télécharge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille huit cent quatre-vingt-neuf dirhams 00 Cts (2 899,00 Dhs)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams 60 Cts TTC (144 999,60 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3161/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELIMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
Avis d'appel

d'offres ouvert
national simplifié
N° 18/2025/BP

Le 29/05/2025 à 10 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique : Achat d'équipements et matériels d'apiculture au profit de la Coopérative Mchi Bchour à ASSA. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télécharge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille six cents dirhams 00 Cts (2 600,00 Dhs)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent trente mille dirhams 00 Cts TTC (130 000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3162/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELIMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
Avis d'appel
d'offres ouvert
national simplifié
N° 19/2025/BP

Le 29/05/2025 à 11 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique : Achat des équipements d'une restauration au profit

de la Coopérative Sawkhal à ASSA. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télécharge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille six cents dirhams 00 Cts (2 600,00 Dhs)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent trente mille dirhams 00 Cts TTC (130 000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3163/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELIMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
Avis d'appel
d'offres ouvert
national simplifié
N° 20/2025/BP

Le 29/05/2025 à 11h 30 Min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique :

Achat d'équipement d'un bivouac touristique mobile au profit de la Coopérative AHL ATARAS à Assa. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télécharge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois mille dirhams 00 Cts (3.000,00Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Cent cinquante-neuf Mille huit cent quatre-vingt-huit dirhams 00Cts TTC (159.888,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3164/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELIMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
Avis d'appel
d'offres ouvert
national simplifié
N° 21/2025/BP

Le 29/05/2025 à 12 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique :

Achat de Matériels de Construction au profit de la Coopérative Lahmoum Lbard à Assa. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télécharge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille neuf cent dirhams 00 Cts (2.900,00Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

Cent cinquante-neuf Mille huit cent quatre-vingt-huit dirhams 00 Cts TTC

(145.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3165/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELIMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
Avis d'appel
d'offres ouvert
national simplifié
N° 22/2025/BP

Le 29/05/2025 à 12 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique :

Achat de matériels de construction au profit de la Coopérative AL AHLA-FOU à Assa. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télécharge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille neuf cent dirhams 00 Cts (2.900,00Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent quarante-cinq mille dirhams 00 Cts TTC (145.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3166/PA

Royaume du Maroc
Chef du Gouvernement
Royal Golf Rabat
Dar Es Salam
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N° 05/2025

Le 18/06/2025 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam (km 8, Avenue Mohammed VI, Rabat) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 05/2025 du 18/06/2025 concernant l'achat des pièces de rechange pour le matériel agricole du Royal Golf Rabat Dar Es Salam, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être télécharge à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions soixante-quinze mille vingt-sept dirhams, quarante-huit centimes toutes taxes comprises (2 075 027,48 dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente-six mille dirhams (36.000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N° 3167/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Territo-
riale et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°21/2025

(Réservé aux très petites,
petites et moyennes
entreprises, aux coopéra-
tives, aux unions
de coopératives et aux
auto-entrepreneurs)

Le Mercredi 11 Juin 2025 à
10 heures, il sera procédé
dans la salle de réunion de
la Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
national sur offres des prix n°
21/2025 du 11/06/2025
pour objet :

Achat et livraison de 50 béliers
sélectionnés de race
Sardi, de deuxième catégo-
rie, au profit des éleveurs
de la coopérative "Tajamaa
Bzou", dans le cadre
du programme d'Agriculture
Solidaire centré sur
l'élevage, au niveau du cercle
de Bzou, province
d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés Pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
Six mille neuf cent di-
rham (6 900,00 dhs).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Trois cent
quarante-six mille cinq cent
dirhams (346 500,00 dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.

N° 3169/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION
MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT LABKHATI
COMMUNE LABKHATI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONALE
N°02/2025,03/2025 et
04/2025 (Séance publique)
Le mardi 17 juin 2025 à
11.00 Heures, 12.00 heures
et 13.00 heures, il sera pro-
cédé dans les bureaux de
Monsieur le Président de la
Commune LABKHATI à
l'ouverture des plis relatifs
aux appels d'offres ouverts
sur pour : n°02/2025 : Tra-
vaux d'aménagement de la
piste reliant douar grawa
laatamna et grawa ouled

hamman passant par douar
ouled slama, - 03/2025 Tra-
vaux de construction du
mur de clôture pour la ci-
mentière au douar ouled
hamdane et 04/2025 Tra-
vaux de construction de la
piste reliant douar m'barek
chaidmi et aazib boussouni
au niveau de la commune
labkhati province de Safi .

• Les dossiers d'appels
d'offre doit être téléchargés
à partir du portail des mar-
chés publics www.mar-
chespublics.gov.ma.

➤ Le dossier n°02/2025

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à sept mille
huit cents dhs (7800,00
DHS)

• L'estimation du coût des
prestations est fixée à :
TROIS CENT QUATRE-
VINGT-DIX MILLE DEUX
CENT QUATRE-VINGT-
DEUX DHS TTC.
(390282,00 DHS).

➤ Le dossier n°03/2025

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à CINQ-
MILLE DHS (5000,00DHS)

• L'estimation du coût des
prestations est fixée à
DEUX CENT CIN-
QUANTE-NEUF MILLE
CINQ CENTS DHS TTC.
(259500,00 dhs)

➤ Le dossier n°04/2025

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à QUATRE
MILLE DHS (4000,00 DHS)

• L'estimation du coût des
prestations est fixée à
DEUX CENT MILLE DHS
(200000,00 DHS)

❖ Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,
31, 32,33 et 34 du décret n°
2-22-431 relatif aux marchés
publics.

❖ Les concurrents peuvent
déposer leur plis par voie
électronique au www.mar-
chespublics.gov.ma confor-
mément à l'arrêté du
ministre de l'économie et
du finance 20-14 du
04/09/2014 relatif à la dé-
matérialisation des procé-
dures de passation des
marchés publics.

N° 3170/PA

" BELLA MONZA "

SARL AU

Aux termes d'un acte SSP à
Casablanca en date du
11/05/2025, il a été consti-
tué une SARL AU, dont les
caractéristiques sont les
suivantes :

Objet : CAFE SNACK-
PRESTATION DE SER-
VICE.

Siège Social : AL AMANE
IMM 116 MAGASIN N 105
AIN SEBAA,
CASABLANCA.

Capital Social : 100.000,00
dhs divisé en 100 parts de
1000 dirhams :

Mr YOUSSEF GHAN-
DOUR.

Gérance : Mr ABDERRA-
HIM GHANDOUR est
nommé gérant unique de la
société pour une durée illi-
mitée.

Année Sociale : du 01/01
au 31/12.

Le dépôt légal est effectué
au secrétariat greffe du tri-
bunal de commerce de Ca-
sablanca le 14/05/2025
sous le numéro 971513 et
immatriculé sous le nu-

méro 676565.

POUR EXTRAIT ET MEN-
TION

N° 3171/PA

" STE AMAPROMO

SARL "

ICE: 002293064000044

RC : 6755

SIEGE SOCIALE : N°18

RUE EL MOUTANABI

HAY SAADA,

BERKANE.

L'assemblée générale ex-
traordinaire en date du
21/04/2025, les associés de
la société AMAPROMO
SARL au capital de 200
000,00 dhs ont décidé ce qui
suit :

Cession des parts sociales :

Les associés de la STE

AMAPROMO SARL,

- Mr AMARA Abdelaziz,

propriétaire de 50 parts so-
ciales dans la société dite

AMAPROMO SARL.

- Mme TALBI Salima,

propriétaire de 50 parts so-
ciales dans la société dite

AMAPROMO SARL.

- Mlle AMARA Ikbal,

propriétaire de 300 parts so-
ciales dans la société dite

AMAPROMO SARL.

- Mlle AMARA Ilaf,

représentée par son père Mr

AMARA Abdelaziz,

propriétaire de 300 parts so-
ciales dans la société dite

AMAPROMO SARL.

- Mlle AMARA Ilaf,

représentée par son père Mr

AMARA Abdelaziz,

propriétaire de 300 parts so-
ciales dans la société dite

AMAPROMO SARL.

Cèdent la totalité de ses

parts sociales, soit 1000

(Mille) parts sociales d'une

valeur nominale de 100

DHS (Cent Dirhams) à cha-
cune, à Mr OUABI Youssef.

-Nouvelle répartition des

parts :

• Mr OUABI Youssef, 2000

parts.

Changement De Forme Ju-
ridique : Transformation de

la forme juridique de SARL
vers SARL AU.

Transfert De Siège Social :

transfert du siège social du

à N°18 Rue El Motanabi

Hay Saada, Berkane » vers

un local sis à « Douar El

Kalaa Laatamna, Berkane ».

Gérance : La démission de

Mr AMARA Abdelaziz, Et

de Mme TALBI Salima, de

leurs fonctions de cogé-
rants, Et la nomination de

Mr OUABI Youssef, CIN

UC97884, comme Gérant

unique de cette société

pour une durée illimitée et

avec les pouvoirs les plus

étendus.

Dépôt légal : a été effectué

au greffe du tribunal de la

première instance de BER-

KANE en date du

12/05/2025 sous N° : 260

N° 3172/PA

" STE ATMANI BTP "

CONSTITUTION

RC : 10433

Aux termes d'un acte sous

seing privé du 02/05/2025

il a été établi les statuts

d'une société SARL AU

dont les caractéristiques

sont :

Dénomination :

"ATMANI BTP"

Forme Juridique :

(SARL AU).

SIEGE SOCIAL : APP N°03

2EME ETG IMM MA-

DRANE AVENUE MOHA-

MED V BERKANE.

Objet social : PROMO-
TEUR IMMOBILIER ; TRA-
VAUX DIVERS OU
CONSTRUCTIONS ; NE-
GOCE.

Capital Social : 100 000,00
dhs (Cent Mille dirhams)
divisé en 1000 (Mille) parts
sociales de 100,00 DHS
(cent dirhams) à chacune.

• Mr ATMANI Abdelilah, 1
000 Parts.

DURÉE : 99ans

GERANCE : Mr ATMANI
Abdelilah, est Gérant/ As-
socié Unique de cette so-
ciété pour une durée
illimitée.

Dépôt légal : a été effectué
au greffe du tribunal de
1ère instance de Berkane en
date du 12/05/2025 sous
N° : 263

N° 3173/PA

STE AISSAOUI TOUFIK

Constitution

Aux termes d'un acte sous

seing privé en date du

19/11/2024, il a été établi

les statuts d'une société

SARL-AU dont les carac-
tères sont :

Dénomination : « STE AIS-

SAOUI TOUFIK »

Siège social : RUE 6 N°22

HAY SAADA SIDI SLI-

MANE BERKANE.

Capital social : 10.000,00

Dhs divisé en 100 parts so-
ciales de 100 DHS chacune

attribués en totalité à M.

AISSAOUI TOUFIK:

10.000,00 Dh.

Durée: 99ans.

Objet : ENTREPRENEUR

DE FOURNITURE OU DE

DISTRIBUTION D'ELEC-

TRICITE.

Gérance: La société sera

gérée pour une durée illi-

mitée par Mr TOUFIK AIS-

SAOUI

Le dépôt légal a été effectué

au tribunal de 1ère Instance

de Berkane le 25/11/2024

sous n° 657/2024.

N° 3174/PA

MODIFICATION

I/- suivant au PV de l'AGE
en date du 14/03/2025 de
la société DELIC'INDUS

SARL, il a été décidé :

*- Cession des parts sociale:

- cession de 240 parts so-

ciales soit 24 000,00 DHS de

Mr IESA ALNOUNOU au

profit de Mr JOUABRI

KHALID.

- cession de 250 parts so-

ciales soit 25 000,00 DHS de

Mr IESA ALNOUNOU au

profit de Mr JOUABRI

ADAM.

*- Nouvelle répartition du

capital :

- Mr JOUABRI KHALID

500 Parts Soit 50 000, 00

DHS - Mr JOUABRI

A D A M

500 Parts Soit 50 000, 00

DHS

T O T A L

1000 Parts Soit 100.000,00

DHS

*- démission de cogérant

MR IESA ALNOUNOU et

lui Donne quitus sur sa gé-
rance depuis la création de

la société à ce jour.

*- La société sera engagée

par la signature de Mr

JOUABRI KHALID OU Mr

JOUABRI ADAM.

*- Mise à jour des statuts

II/- Le dépôt légal a été ef-

fectué au tribunal de com-
merce Casablanca le

02/05/2025 sous le numéro

969850.

N° 3175/PA

Horizon Ciel

Siège social :

RESIDENCE PRIMA OF-

FICE N 105 APPT 16 ETG

3 ANGLE 11

JANVIER ET

MOSTAFA MAANI

Casablanca.

I- Au terme d'un acte sous

seing privé en date du

11/04/2025 à Casablanca,

N° 3176/PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB

DIRECTION REGIONALE D'AGADIR

AVIS DE REPORT

CONSULTATION OUVERTE

Le Directeur Régional d'Itissalat Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Mercredi 28 Mai 2025 à 16

heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue

Hassan 1^{er}, les offres relatives à :

Consultation Ouverte N°PR623868

(Réf: 09/DRA/2025)

Objet: Travaux de construction, entretien, aménagement et mise à niveaux des bâtiments relevant
de la DR Agadir

Lots séparés

Lot N°1 : Délégation Commerciale Agadir

Lot N°2 : Délégation Commerciale Taroudant

Lot N°3 : Délégation Commerciale Guelmim

Lot N°4 : Délégation Commerciale Laâyoune

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et
Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan 1er Agadir.

Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

N° 3168/PA

JR TOURS

• Dénomination : «JR TOURS»
 • Forme juridique : «SARL»
 • Objet: Entrepreneur de Transport Routier National et International de Voyageurs, du Personnel et Marchandises.
 • Siège social : 16, Bd des FAR, Rue Jilali Al Oraibi, 8ème Etage, N° 18 – Casablanca.
 • Durée : 99 ans
 Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit :
 ✓ EL GARHI Jamal : 500 parts.
 ✓ EL GARHI Rachid : 500 parts.
 • Gérance : EL GARHI Jamal.
 • Dépôt légal est effectué auprès T.C à Casablanca, le 06/05/2025, Sous le numéro du RC N° : 675265.

N° 3179/PA

SANOHIH INDUSTRY

• Dénomination : «SANOHIH INDUSTRY»
 • Forme juridique : «SARL AU»
 • Objet: Travaux de réparation, maintenance et location des matériels industriels.
 • Siège social : 16, Bd des FAR, Rue Jilali Al Oraibi, 8ème Etage, N° 18 – Casablanca.
 • Durée : 99 ans
 Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS

(Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit :
 ✓ IHIRI ABDELAZIZ : 1000 parts.
 • Gérance : IHIRI ABDELAZIZ.
 • Dépôt légal est effectué auprès T.C à Casablanca, le 06/05/2025 Sous le numéro du RC N° : 675263.

N° 3180/PA

SAKAN AL HAMMA

SARL AU

CONSTITUTION

I- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 07/05/2025, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivants :
 Dénomination : « SAKAN AL HAMMA » SARL AU
 Objet : - PROMOTION IMMOBILIER.
 - LOTISSEMENT ET MARCHAND DE TERRAIN.
 - TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.
 Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

Siège Social: BD MOSCO N° 04 2EME ETAGE APPT N° 04 LAARI ECHIKH NADOR.
 Durée : 99 années.
 Capital Social : 100 000,00

Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit :
 • EL HATHOUT MILOUD: 1 000 Parts
 Gérance et signature :
 GERANT: Mr. EL HATHOUT MILOUD.

La société fonctionne avec la seule signature du gérant Monsieur de EL HATHOUT MILOUD.
 Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.
 II – Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Nador, sous N°10182, le 14/05/2025.
 Pour extrait et mention

N° 3181/PA

BAYT AL ABRAR

SARL AU

CONSTITUTION

- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 28/04/2025, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont :
 Dénomination : « BAYT AL ABRAR » SARL AU
 Objet : - PROMOTION IMMOBILIER.
 - LOTISSEMENT ET MARCHAND DE TERRAIN.
 - TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le

développement de la société.

Siège Social: BD MOSCO N° 04 2EME ETAGE APPT N° 04 LAARI ECHIKH NADOR.

Durée : 99 ans.
 Capital Social : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit :
 • EL MAHI TIJJANI: 1 000 Parts
 Gérance et signature : Mr. EL MAHI TIJJANI.
 Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.
 - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Nador, sous N°10174, le 13/05/2025.
 Pour extrait et mention

N° 3182/PA

KASSER LUNA

SARL

CONSTITUTION

I- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 29/04/2025, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivants :
 Dénomination : « KASSER LUNA » SARL
 Objet : PROMOTION IMMOBILIER.
 LOTISSEMENT ET MARCHAND DE TERRAIN.
 TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, de représen-

tions se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

Siège Social: BD MOSCO N° 04 2EME ETAGE APPT N° 04 LAARI ECHIKH NADOR.
 Durée : 99 ans.
 Capital Social : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit :
 • ABERKANE SALAH: 300 Parts

• GUENNOUNE EL A M I N E : 700 Parts
 TOTAL: 1 000 Parts
 Gérance et signature : GERANT: Mr. GUENNOUNE EL AMINE.
 La société fonctionne avec la seule signature du gérant Monsieur GUENNOUNE EL AMINE.
 Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.
 II – Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Nador, sous N°10177, le 14/05/2025.
 Pour extrait et mention

N° 3183/PA

SALH LIFT

SARL AU

CONSTITUTION

I- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 12/05/2025, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : « SALH LIFT » SARL AU

Objet : - IMPORTATION ET EXPORTATION.
 - INSTALLATION, ENTRETIEN ET REPARATION DES ASCENSEURS.
 - MONTAGE ET FOURNITURE DES ASCENSEURS.

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

Siège Social : BD MOSCO N° 04 2EME ETAGE APPT N° 04 LAARI ECHIKH NADOR.
 Durée : 99 ans.
 Capital Social : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit :
 • SALH MOHAMED: 1 000 Parts
 Gérance et signature : GERANT: Mr. SALH MOHAMED.
 GERANT: Mr. SALH NOUREDDINE
 La société fonctionne avec les signatures séparées de SALH MOHAMED et SALH NOUREDDINE.

Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.
 II – Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Nador, sous N°10181, le 14/05/2025.
 Pour extrait et mention

N° 3184/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCHOULAIRE ET DES SPORTS
 ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION

Région Marrakech-Safi

Direction Provinciale de Safi

Avis des Appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration »

Le 29/05/2025 à partir de 10 heures du matin, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Dimach n°1 SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » suivants :

N° d'A.O.	Objet	Heure d'ouverture	Estimation du maître d'ouvrage en Dirhams TTC	Caution provisoire en Dirhams TTC
24/5/2025	Travaux d'aménagement et de Réhabilitation de l'école Houmane EL Fatouki, relevant de la direction provinciale de Safi, province de Safi, AREF Marrakech Safi.	10h00	445 908,00	8 000,00
25/5/2025	Travaux d'aménagement et de Réhabilitation de l'école QARIAT ECHAMIS relevant de la direction provinciale de Safi province de Safi, AREF Marrakech Safi.	11h00	343 308,00	6 000,00
26/5/2025	Travaux d'aménagement et de Réhabilitation de l'école Abdellah Ibrahim relevant de la direction provinciale de Safi province de Safi, AREF Marrakech Safi.	12h00	316 926,00	6 000,00
27/5/2025	Travaux d'aménagement et de Réhabilitation de l'école Laalaj Benhima, relevant de la direction provinciale de Safi province de Safi, AREF Marrakech Safi.	14h00	375 576,00	7 000,00
28/5/2025	Travaux d'aménagement et de Réhabilitation de l'école MOHAMED BELKHADIR, relevant de la direction provinciale de Safi, province de Safi, AREF Marrakech Safi.	15h00	363 504,00	7 000,00
29/5/2025	Travaux d'aménagement et de Réhabilitation de l'école Anas Ibn Malek relevant de la direction provinciale de Safi, province de Safi, AREF Marrakech Safi.	16h00	349 140,00	6 000,00

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 135 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n°1692-23 du 4 Hija 23guin 2023] relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de la consultation

N° 3178/PA



ROYAUME DU MAROC

AGENCE NATIONALE DES PORTS

DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAH ET REGION

AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT

N° 10/AOO/DPJR/ANP/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le 10 Juin 2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfah et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

PRESTATIONS DE SURVEILLANCE, GARDIENNAGE ET SECURITE AU PORT
 D'EL JADIDA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :
 2 036 997,84 DHS HT soit en lettres Deux Millions Trente Six Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Sept Dirhams et Quatre Vingt Quatre Centimes Hors Taxes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 DHS (Vingt Cinq Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 12 du règlement de la consultation

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfah et Région auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El Jadida -
 Tél : 05 29 05 99 49 – 06 20 69 51 82– Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfah et Région
 Km 22, route oualidia, BP 3182, El Jadida (Ponle principale)
 Tél : 05.29.05.99.49/ 06.20.69.51.82/ 06.20.69.53.11 – Fax : 05.23.34.54.31

N° 3177/PA

n° train نوم القطار	Fils بن	Alin tawafiq مع التوافق	Telliba nyon مع يون	Meknes مكناس	Meknes al amir مكناس الأمير	Sidi Kacem سعيد كاسم	Sidi Slimane سعيد سليمان	Sidi yahya سعيد يحيى	Kacira كاسيرا	Saïd Tabariqut سعيد تابريقت	Saïd سعيد	Robert Ville روبرت فيل	Robert Agdal روبرت اجدال	Mohammedia محمدية	Alin Telliba الين تلبا	Casa vinyagum كاسا وينياجم	Casa Ouals كاسا ووالس	Berrechid بريرشيد	Settat سبتات	Benguerij بنغويريج	Marrakech مراكش
307	2:50			3:28		4:17	4:33		5:04	5:35	5:59	5:52	5:58	6:31	6:42	6:50					
AM	3:42			4:30		5:04	5:24		6:06	6:26	6:50	6:43	6:49	7:26	7:38	7:46					
104 *	4:55			5:17		6:12	6:25		7:00	7:18	7:22	7:35	7:40	8:12	8:23	8:35					
106	5:40	5:54	6:04	6:17	6:22	7:04	7:17	7:39	8:00	8:18	8:22	8:35	8:40	9:12	9:23	9:35	9:44	9:06	9:30	10:31	11:14
170 *	6:39	6:23	6:33	6:46													9:44	10:06	10:30	11:31	12:14
150	6:40			7:12	7:22	8:04	8:17	8:39	9:00	9:18	9:22	9:35	9:40	10:12	10:23	10:35	10:44	11:06	11:30	12:31	13:14
152	7:40	7:54	8:04	8:17	8:22	9:04	9:17	9:39	10:00	10:18	10:22	10:35	10:40	11:12	11:23	11:35	11:44	12:06	12:30	13:31	14:14
154	8:40			9:12	9:22	10:00	10:17	10:39	11:00	11:18	11:22	11:35	11:40	12:12	12:23	12:35	12:44	13:06	13:30	14:31	15:14
156	9:40	9:54		10:12	10:22	11:00	11:17	11:39	12:00	12:18	12:22	12:35	12:40	13:12	13:23	13:35	13:44	14:06	14:30	15:31	16:14
158	10:40			11:12	11:22	12:04	12:17	12:39	13:00	13:18	13:22	13:35	13:40	14:12	14:23	14:35	14:44	15:06	15:30	16:31	17:14
160	11:40	11:54	12:04	12:17	12:22	13:04	13:17	13:39	14:00	14:18	14:22	14:35	14:40	15:12	15:23	15:35	15:44	16:06	16:30	17:31	18:14
162	12:40			13:12	13:22	14:00	14:17	14:39	15:00	15:18	15:22	15:35	15:40	16:12	16:23	16:35	16:44	17:06	17:30	18:31	19:14
124	13:40	13:54		14:12	14:22	15:04	15:17	15:39	16:00	16:18	16:22	16:35	16:40	17:12	17:23	17:35	17:44	18:06	18:30	19:31	20:14
142	14:40			15:12	15:22	16:04	16:17	16:39	17:00	17:18	17:22	17:35	17:40	18:12	18:23	18:35	18:44	19:06	19:30	20:31	21:14
128	15:40	15:54	16:04	16:17	16:22	17:04	17:17	17:39	18:00	18:18	18:22	18:35	18:40	19:12	19:23	19:35	19:44	20:06	20:30	21:31	22:14
503	16:40			17:12	17:22	18:04	18:17	18:39	19:00	19:18	19:22	19:35	19:40	20:12	20:23	20:35	20:44				
132	17:40	17:54		18:12	18:22	19:04	19:17		20:00	20:18	20:22	20:35	20:40	21:12	21:23	21:35	21:44	22:06	22:30	23:31	24:14
144	18:40			19:12	19:22	20:04	20:17		21:00	21:18	21:22	21:35	21:40	22:12	22:23	22:35					
204	19:40	19:54	20:04	20:17	20:22	21:04	21:17		22:00	22:18	22:22	22:35	22:40	23:12	23:23	23:35	23:44				
146	20:40			21:12	21:22	22:04	22:17		23:00	23:18	23:22	23:35	23:40	24:12	24:23	24:35	24:44				

Sport

Botola Pro D2

Le Kawkab promu en D1



Le Kawkab de Marrakech (KACM) a été promu officiellement en Botola Pro D1, après son match nul mercredi à Oujda face au Mouloudia local sur le score de 1 but partout, pour le compte de la 29^e et avant dernière journée de la Botola Pro D2 de football.

Au terme de ce nul, le KACM, qui a évolué chez les amateurs lors de la saison 2022-2023, porte son actif à 52 points en tête du classement de la D2.

Vainqueur de la Botola Pro D1 à deux reprises, en 1958 et 1992, de six titres de la Coupe du Trône (1962-1963, 1963-1964, 1964-1965, 1986-1987, 1990-1991 et 1992-1993) et d'une Coupe de la Confédération de la CAF en 1996-1997, le KACM est le 5^e club le plus titré du Royaume.

L'autre billet d'accès direct à la D1 sera disputé entre l'Union Yaacoub El Mansour (2^e/50 pts) et le Raja Beni Mellal (3^e/47 pts). Le club rbati a disposé du Rapide Oued Zem (3-1), tandis que le Raja Beni Mellal a perdu à domicile face au Chabab Atlas Khénifra (0-1). Les équipes classées aux 3^e et 4^e places de la Botola Pro D2 disposent également d'une chance pour accéder à la division supérieure grâce au nouveau système de barrages mis en place à partir de cette saison par la Ligue nationale de football professionnel. Elles affronteront en aller-retour le Hassan Agadir et la JS Soualem.

En bas du tableau, le suspense a battu son plein entre plusieurs clubs menacés de relégation, notamment le Youssoufia Berrechid, l'Olympique Khou-

ribga et le Rapide Oued Zem.

Si le Youssoufia Berrechid a réalisé une bonne opération en battant un concurrent direct, en l'occurrence l'OCK par 2 buts à 1, le Rapide Oued Zem a chuté face à l'Union Yaacoub El Mansour (3-1). L'OCK et le Rapide Oued Zem, sont donc relégués chez les amateurs, tandis que le KAC Kénitra, le Mouloudia Oujda et le Youssoufia Berrechid tenteront d'éviter, lors de la prochaine et dernière journée, les 13^e et 14^e places, qui les conduiraient à disputer les matches de barrages pour le maintien en D2.

Résultats

MCO-KACM : 1-1
USYM-RCOZ : 3-1
OCK-CAYB : 1-2
WAF-USMO : 2-0
JSM-KAC : 1-0
RBM-CAK : 0-1
CJBG-OD : 2-1
RAC-SM : 4-1

Classement

1-KACM : 52 pts
2-USYM : 50 pts
3-RBM : 47 pts
4-OD : 46 pts
5-JSM : 40 pts
6-WAF : 39 pts
7-CAK : 37 pts
8-RAC : 36 pts
CJBG : 36 pts
10-USMO : 35 pts
11-SM : 34 pts
12-MCO : 32 pts
13-KAC : 32 pts
14-CAYB : 30 pts
15-RCOZ : 26 pts
OCK : 26 pts

Football

Le Wydad de Casablanca et l'AS FAR se sont qualifiés pour la finale de la Coupe du Trône dames de football (saison 2023-24), mercredi au stade Sidi Youssef Ben Ali de Marrakech.

En demi-finales, les Casablancaïses se sont imposées face à l'Association municipale Laâyoune de football féminin par 2 buts à 1.

Dans l'autre demie, l'AS FAR a éliminé l'Ittihad de Tanger (3-0).

Handball

L'AS FAR et le Widad Smara ont bien entamé mercredi leur participation au championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes de handball, qui se tient jusqu'au 23 mai au Caire.

L'AS FAR a battu le club ivoirien de Red Stars par 36 à 24, pour le compte de la première journée du groupe B, qui comprend également l'Espérance de Tunis, tenant du titre, Al Ahly d'Egypte, Fans du Cameroun et Etoile de la RD Congo.

De son côté, Widad Smara a pris le meilleur sur Jeunesse Kinshasa (26-25), dans le cadre du groupe A qui se compose également des équipes du Zamalek d'Egypte, Monatada Derb Sultan, FAP du Cameroun et Al Ahly de Libye.

La Fifa vise un milliard de dollars de recettes pour son Mondial féminin

La Fifa entend atteindre "à l'avenir" un milliard de dollars de recettes pour son Mondial féminin de football, qui passera de 32 à 48 équipes à partir de 2031, a annoncé mercredi son président Gianni Infantino.

"On assiste (dans le football féminin, ndlr) à une croissance importante, exponentielle", a souligné l'Italo-Suisse lors du Forum d'investissement saoudo-américain à Riyad.

A l'image du Mondial masculin, qui gonflera à partir de 2026 de 32 à 48 sélections et de 64 à 104 rencontres, la Coupe du monde féminine est passée en 2023 de 24 à 32 équipes et montera à 48 à partir de 2031.

"Notre objectif est de générer un milliard de dollars de revenus grâce à la Coupe du monde féminine", afin que cet argent puisse être réinvesti dans le football féminin", a-t-il ajouté.

Le patron du football mondial n'a pas fixé d'échéance pour atteindre cet objectif, alors que les trois prochains hôtes sont déjà connus: le Brésil accueillera le Mondial-2027 et, à l'échéance fixée fin mars, les Etats-Unis et le Royaume-Uni étaient chacun seuls en lice pour 2031 et 2035. Il ne reste plus qu'à officialiser leur désignation, une formalité revenant au Congrès annuel.

Selon la Fifa, le Mondial-2023 partagé entre Australie et Nouvelle-Zélande avait généré plus de 570 millions de dollars de recettes. Par comparaison, la vente des droits du Mondial-2022 masculin lui a rapporté 6,3 milliards de dollars, soit plus de 80% de ses revenus sur la période 2019-2022.

Finale de la Ligue des champions

Pour Matuidi, "une grande partie du pays" sera derrière le PSG

"Ils vont avoir toute une ville derrière eux et même, je crois, une grande partie du pays", a déclaré mercredi à l'AFP l'ancien international Blaise Matuidi, convaincu que le Paris SG peut remporter sa première Ligue des champions.

"Pour la ville de Paris, c'est quelque chose d'extraordinaire de vivre cette finale de la Ligue des champions", a estimé Matuidi, en référence au choc du 31 mai prochain à Munich entre le PSG et l'Inter Milan.

Matuidi, champion du monde avec la France en Russie en 2018 et qui a remporté plus de quinze titres avec le PSG entre 2011 et 2017, s'est exprimé à Luque, près d'Asunción au Paraguay, où il participe au 75^e Congrès de la Fifa au siège de la Conmebol (Confédération sud-américaine de football).

Les joueurs du PSG "ont démontré dès le début de cette compétition qu'ils ont des chances de la gagner. En tout cas, ils vont avoir toute une ville derrière eux et même, je crois, une grande partie du pays et je pense que ça va fonctionner", a-t-il développé.

L'ancien milieu de terrain infatigable a salué le travail de l'entraîneur du PSG, l'Espagnol Luis Enrique : "Il l'a déjà fait avec Barcelone et l'équipe nationale espagnole, aujourd'hui on le voit avec le PSG. C'est un grand entraîneur, il sait comment construire un groupe".

A propos de l'Inter Milan, il a déclaré qu'il s'agissait d'"un adversaire très fort, une équipe italienne bien organisée qui est aussi capable de marquer beaucoup de buts, comme elle l'a démontré contre Barcelone", et il a ajouté : "Ce sera un grand match de football, espérons avec une victoire de Paris".

Interrogé sur les conséquences du départ de Kylian Mbappé



du PSG vers le Real Madrid en 2024, Matuidi a affirmé que "Paris a su se relever de ce grand départ" et a souligné que "Kylian fait aussi de grandes choses à Madrid au niveau individuel".

Il a également évoqué la situation actuelle d'Ousmane Dembélé, l'un des joueurs clés du PSG : "Il fait une saison extraordinaire. Son talent, tout le monde le connaît, mais aujourd'hui il est efficace, c'est ce qui fait la différence", a-t-il souligné.

Arrivé au début de l'ère qatarie du PSG, Matuidi n'a jamais atteint les demi-finales de la Ligue des champions avec Paris, qu'il quitte à l'été 2017 pour rejoindre la Juventus. C'est après son départ, en 2020, que le club atteindra sa première finale de Ligue des champions, perdue contre le Bayern Munich.

Les Indiens achètent 14 millions de climatiseurs par an Et ça ne suffit pas

"Un climatiseur était devenu indispensable". Comme des millions d'Indiens qui suffoquent chaque année à la saison chaude, Aarti Verma a fait de l'achat de cet équipement sa priorité, même s'il contribue au réchauffement du climat.

Avec la hausse du niveau de vie et des températures, le nombre de climatiseurs vendus dans le pays le plus peuplé de la planète (1,4 milliard d'habitants) devrait passer de 14 millions d'unités en 2024 à 30 millions d'ici 2030.

Mais pour alimenter ces appareils particulièrement énergivores, l'Inde devra, selon les experts, tripler sa production d'électricité.

Le troisième plus grand émetteur de gaz à effet de serre au monde dépend encore du charbon, très polluant, pour son électricité. Il en a consommé un milliard de tonnes en 2024-2025.

En outre, les gaz réfrigérants des climatiseurs, en fuyant, contribuent au réchauffement, tout comme l'air chaud qu'ils rejettent.

Mais pour la commerciale Aarti Verma, 25 ans, qui appente toute la journée les rues de New Delhi pour voir ses clients, la priorité est ailleurs.

"Quand je rentre chez moi après une longue journée de travail, je veux un minimum de confort", explique la jeune femme, qui gagne 30.000 roupies (310 euros) par mois.

"Avant, je dormais sur la terrasse. Mais il fait désormais si chaud la nuit que le climatiseur est devenu indispensable", explique-t-elle dans son modeste deux-pièces d'un quartier défavorisé de la capitale indienne.

L'Inde est le marché de climatiseurs à la croissance la plus rapide au monde, bien que seulement 7% des foyers en soient équipés.

"La progression de leurs ventes est essentiellement due à la météo, à la croissance de la classe moyenne, aux bonnes offres de financement et au large accès à l'électricité", selon K.J. Jawa, directeur pour l'Inde du fabricant japonais Daikin.

"Aujourd'hui, ce n'est plus un produit de luxe mais un investissement (...)" car une bonne nuit de sommeil est indispensable à notre bien-être mental et physique", explique-t-il à l'AFP.

De plus en plus chauds et longs, les étés indiens ont poussé les consommateurs à s'équiper.

Les habitants sont traditionnellement rompus à ces chaleurs torrides, d'avril à juin, mais le changement climatique a prolongé, multiplié et intensifié leurs épisodes dans le monde entier, ont montré les travaux des scientifiques.

Les nourrissons, les personnes âgées ou malades et tous ceux qui travaillent en extérieur sont particulièrement vulnérables.



Les températures caniculaires sont à l'origine de près de 11.000 décès entre 2012 et 2021, selon les données gouvernementales indiennes.

L'année dernière a été la plus chaude dans le pays depuis 1901, avec la vague de chaleur la plus longue jamais enregistrée et des températures qui ont fréquemment dépassé 45°C.

En mai 2024, la capitale New Delhi a égalé son record battu deux ans plus tôt: 49,2°C.

Selon des études de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'ONU-Habitat, les climatiseurs contribuent à augmenter les températures dans les zones urbaines, d'au moins un degré en moyenne, à cause de l'air chaud qu'ils rejettent.

Pour se rafraîchir, Aarti Verma s'est

longtemps contentée d'un rafraîchisseur d'air, une énorme - mais rustique et bruyante - turbine posée devant un bac d'eau pour souffler de l'air frais.

Mais la contrainte de son ravitaillement permanent et la perspective d'y voir s'installer des moustiques l'ont convaincue d'acheter un climatiseur pour l'équivalent de 515 euros, une petite fortune pour elle.

"J'aurais pu acheter de l'or avec cet argent, cela aurait été un bon investissement", ironise-t-elle.

Elle a versé un acompte de 130 euros à l'achat et paiera le reste en mensualités.

En cette très chaude après-midi d'avril, le magasin Imperial Refrigeration, situé dans un vieux quartier de Delhi, ne désemplit pas.

Japsahib Singh Ahuja, 22 ans, dont la famille tient ce commerce depuis 50 ans,

se frotte les mains. Ses ventes de climatiseurs ont triplé depuis cinq ans, dopées par les nouveaux clients et ceux qui remplacent leurs vieux appareils.

"Les climatiseurs ne durent pas longtemps car il y a beaucoup de polluants dans l'air de Delhi qui entraînent corrosion et fuites de gaz" réfrigérants, explique le commerçant.

La mégapole de Delhi, qui compte plus de 30 millions d'habitants, est l'une des plus polluées de la planète.

Selon l'ONU-Environnement, les climatiseurs seront responsables d'un quart des émissions de CO₂ de l'Inde et absorberont près de la moitié de sa demande en électricité d'ici 2050.

Mais à ce jour, le pays n'a pas adhéré à son Engagement mondial pour le refroidissement, destiné à réduire l'impact climatique de la climatisation.

Japsahib Singh Ahuja ne s'en inquiète pas, qui constate tous les jours l'appétit de ses clients pour les appareils moins gourmands en électricité.

Les modèles réversibles (chaud/froid), sur lesquels les fabricants règlent par défaut la température à 24°C, arrivent désormais en tête des ventes, remarque le vendeur.

"Les notations de consommation énergétique sont maintenant obligatoires", ajoute-t-il, "nous en profiterons tous".

Recettes

Gâteau au chocolat et la crème



Ingédients

- 350 g de sucre, 1/2 L d'eau
- 250 g de beurre doux, 50 g de cacao
- 1 cuil à café de bicarbonate de soude
- 350 g de farine à pâtisserie, 1 pincée de sel
- 1 cuil à soupe de levure chimique
- 4 oeufs légèrement battus
- Crème au beurre:
- 85 g de sucre + 125 ml d'eau
- 250 g de beurre
- Glaçage au chocolat:
- 90 g de chocolat noir, haché
- 15 g de beurre doux
- 60 g de chocolat blanc, haché

Préparation

1. Préchauffer le four à 180°C. Beurrer deux moules ronds de 23 cm peu profonds. Tapiser de papier sulfurisé et beurrer.
2. Dans une casserole, mélanger le sucre, l'eau, le beurre, le cacao et le bicarbonate de soude. Cuire à feu doux en remuant jusqu'à ébullition du mélange. Réduire le feu et laisser mijoter 3 minutes. Transférer le mélange dans un bol et laisser tiédir.
3. Tamiser la farine. la levure chimique

et le sel. Incorporer au mélange précédent avec les oeufs. Battre à la cuillère de bois jusqu'à ce que ce soit à peine mélangé. Verser dans des moules. Egaliser la surface. Cuire au four

30 minutes ou jusqu'à ce que la lame d'un couteau ressorte sèche. Laisser refroidir 3 minutes avant de démouler les gâteaux sur test grille pour laisser refroidir.

4. Garniture. Dans une casserole, mélanger le sucre et l'eau. Cuire à feu doux en remuant sans arrêt jusqu'à ébullition. Retirer du feu et laisser tiédir. Dans un bol, battre le beurre en crème. Y verser lentement le sirop refroidi en battant sans arrêt pendant 3 à 4 minutes, jusqu'à ce que le mélange soit lisse et lustré.

5. Déposer le gâteau dans une assiette de service, étendre la garniture. Déposer l'autre gâteau. Napper le dessus du gâteau avec le glaçage au chocolat.

6. Glaçage au chocolat Dans une casserole, faire fondre le chocolat noir et le beurre. Étendre sur le dessus du gâteau. Faire fondre le chocolat blanc au bain-marie ou au micro-onde.

Copenhague va récompenser les touristes respectueux de l'environnement

Récompenser les voyageurs respectueux de l'environnement, c'est l'objectif de l'office du tourisme de Copenhague qui a annoncé lundi proposer des avantages aux plus vertueux, notamment ceux qui arrivent par train dans la capitale danoise.

L'initiative baptisée CopenPay, testée sur une petite échelle en 2024, "vise à sensibiliser les voyageurs à voyager de manière plus responsable", a expliqué à l'AFP le PDG de Wonderful Copenhagen, Søren Tegen Pedersen.

L'accent est mis sur les transports, secteur le plus polluant. Les voyageurs sont encouragés à arriver en train et à rester plus de quatre jours sur place. À la clé, des locations de vélo gratuites.

En échange d'une action bénéfique pour le climat, les touristes pourront également bénéficier de visites à tarif réduit, de cours de yoga ou repas végétarien gratuits.

Les touristes y seront sensibilisés via des panneaux publicitaires et des réclames disponibles à travers la ville et sur les réseaux sociaux.

La campagne s'ouvrira le 17 juin pour une durée de neuf semaines. Au total, 90 endroits y participent, dans la capitale et ses environs, dont le musée national et la piste de ski urbaine Copenhill.

Pour Goboat, service de location de bateaux à moteur électrique alimentés par des panneaux solaires, participer à

l'expérience permet de montrer son engagement.

"L'an dernier, 500 personnes se sont précipitées sur notre offre qui consistait en une heure de bateau gratuite en échange de ramassage de déchets dans les eaux du port, on n'a même pas pu satisfaire la demande", dit à l'AFP l'un des responsables de l'entreprise, Mads Pilegaard Sander.

En 2024, sur un mois, 75.000 touristes avaient participé à l'expérience.

Les locations de vélo avaient augmenté de 29%, des tonnes de déchets avaient été collectées et 98% des participants avaient déclaré recommander l'initiative, a souligné l'office du tourisme.

